LA REVOCATION

— DE —

L'EDIT DE NANTES

DISCOURS PRONONCÉS À L'OCCASION DU DEUXIÈME ANNIVERSAIRE SEULAIRE DE CET ÉVÉNEMENT.

IMPRIMERIE DE L'"AURORE."
MONTREAL.
1885

AUX AMIS

DE LA

LIBERTE DE CONSCIENCE

ET

DES CULTES.

PREFACE

Fidèles à leur devise — in necessariis unitas — *les protestants de langue française ont célébré en commun, le* 18 *octobre, à Montréal, le deuxième anniversaire séculaire de la Révocation de l'Edit de Nantes.*

L'assemblée était fort nombreuse. Toutes les communions évangéliques de la ville avaient eu à cœur de s'y faire représenter — éclatante et réjouissante manifestation de l'unité spirituelle des Eglises issues de la Réformation et fondées sur l'unique base de la Parole de Dieu.

C'est sous les auspices de l'Alliance évangélique universelle, branche française du Canada, que nous publions les discours qu'on va lire et sur lesquels nous appelons la bénédiction divine. Il reste néanmoins entendu que chaque conférencier est seul *responsable des idées qu'il exprime.*

LA REVOCATION

— DE —

L'EDIT DE NANTES

---

avec raison

On a dit que la France avait manqué le coche au seizième siècle.

~~Cela n'est que trop véritable~~.

La Réformation appelée, attendue, hâtée au sein même des monastères du moyen âge par la voix de chrétiens éminents ou obscurs, passait comme un ouragan sur le monde, ébranlant ou raffermissant les trônes, et imposant aux peuples la nécessité de choisir entre un présent insupportable et un avenir incertain.

La France, un instant entraînée, ne sut pas, ne voulut peut-être pas marcher dans les voies inexplorées encore où entrait résolûment près de la moitié de l'Europe. Elle se fit borne — ce qui n'est point dans ses habitudes — et paralysa par son exemple l'élan des races latines.

C'est la révocation de l'Edit de Nantes qui marqua pour elle le point d'arrêt du mouvement tout ensemble religieux et politique que subissaient ou favorisaient la plupart des nations voisines. La

France parut alors, de plein gré, en connaissance de cause, préférer l'autorité romaine à la liberté chrétienne, la tradition à l'Evangile, les pompes d'un rituel symbolique à la noble simplicité du culte ancien.

Ses armes, ses écrivains et ses orateurs l'avaient portée au plus haut point de puissance et de gloire. On crut — et non pas sans raison — qu'elle menaçait au dehors, en les étouffant au dedans, les libertés les plus nécessaires : la liberté de conscience et la liberté de culte.

Il ne faut donc pas s'étonner que la Révocation ait eu, quand elle s'opéra, un retentissement immense dont le souvenir ne s'est jamais effacé.

Avec toutes les églises réformées nous en célébrons aujourd'hui le deuxième anniversaire séculaire. Fils de Huguenots, mais exempt de haine, j'en veux redire la sanglante histoire dans un esprit de paix, me souvenant que si le premier devoir d'un historien c'est une absolue sincérité, la vertu par excellence du chrétien c'est la charité.

Qu'est-ce que l'Edit de Nantes ? Pourquoi fut-il révoqué ? Quelles furent les conséquences de la révocation de cet édit ? Le but des persécuteurs a-t-il été atteint ? Quel est l'avenir du protestantisme en France ? Telles sont les questions qui s'imposent à nous et auquelles il faut répondre aussi brièvement que le comporte la matière à traiter.

I.— L'Edit de Nantes.

L'Edit de Nantes ne s'explique que par l'ensemble des évènements qui l'ont provoqué. Il convient donc, pour en comprendre la nature et l'importance, remonter aux origines même de la Réformation française, et esquisser à grands traits le tableau de ses succès et de ses revers.

Ce fut en 1512, cinq ans avant que Luther eut affiché ses fameuses thèses contre les indulgences, que le picard Jacques Lefèbvre, docteur de Sorbonne, commença d'enseigner l'Evangile. Il trouva un disciple ardent et fervent en Guillaume Farel, gentilhomme du Dauphiné, et un protecteur sincère quoique timide en Briçonnet, évêque de Meaux. Et c'est dans cette dernière ville, l'année même de la diète de Worms, en 1521, que l'Evangile fut publiquement prêché pour la première fois.

La Réformation ne nous vint pas de l'étranger, comme on se plaît souvent à le dire. Elle fut un produit du sol français, aussi bien que les protestations plus ou moins vives, plus ou moins générales qui se sont de tout temps élevées en France contre les abus de la curie romaine : témoin les Cathares, les Albigeois et les Vaudois condamnés au fer et au feu comme hérétiques ; Saint Bernard, abbé de

Clairvaux qui au douzième siècle n'hésite pas à dire que la " bête de l'Apocalypse occupe la chaire de Saint Pierre " ; le chancelier Gerson et le cardinal Pierre d'Ailly qui, à Constance, en 1414, font décréter la suprématie des Conciles œcuméniques sur les papes ; les rois Saint Louis et Charles VII qui imposent au siège romain les libertés de l'Eglise gallicane ; et tant de chrétiens que l'Eglise a livrés au bras séculier ou réduits au silence sous prétexte d'hérésie.

Accueillie presque partout avec joie, la parole des nouveaux apôtres retentit au loin. Les cardeurs de laine, les moissonneurs qui l'avaient entendue à Meaux rapportèrent chez eux des semences de vérité qui ne se perdirent pas. La grande voix de Luther retentissait alors en Europe. Les idées réformatrices flottaient dans l'air. Le besoin d'une foi personnelle et évangélique se faisait partout sentir. *Mundus sitit veritatem evangelicam*, disait Erasme. Des colporteurs, étudiants ou ministres pour la plupart, allaient de lieu en lieu offrir le volume sacré que la noblesse de province et la haute bourgeoisie s'empressaient de méditer. En 1558, une œuvre de génie, l'*Institution chrétienne*, par Jean Calvin, devint le plus puissant des prédicateurs, en faisant connaître à tous les doctrines, le culte et la discipline des Réformés. Dans moins d'un demi siècle, malgré d'incessantes et cruelles persécutions, les idées nouvelles se propagèrent avec

une rapidité qui tenait du prodige. Marguerite, sœur de François Ier, les favorisa ouvertement. Plus tard sa fille Jeanne d'Albret, reine de Navarre, en les professant leur donna l'appui de ses vertus et de son pouvoir. Le Béarn, le Languedoc, la Normandie qu'on appelait " la petite Allemagne ", d'autres provinces encore se prononcèrent pour la Réforme. Plus de trois cents paroisses de l'Agenais se détachèrent d'un seul coup du catholicisme, et Pierre Viret affirme que cinq ou six mille pasteurs n'auraient pas suffi pour répondre à tous les besoins.

En 1561, l'amiral de Coligny présenta à la reine-mère une liste de plus de 2150 Eglises *organisées*, desservies par des pasteurs et réclamant la liberté de culte.

" La quatrième partie de ce royaume est séparée de l'Eglise, écrivait au pape PieIV le chancelier Michel de l'Hôpital, de la part du roi, quelques jours avant le colloque de Poissy, laquelle quatrième partie est composée des gentilshommes et des principaux bourgeois des villes, et de ceux du menu peuple qui ont hanté le monde et sont exercés aux armes, tellement que les dits séparés n'ont faute de force. Ils n'ont aussi faute de conseils, ayant avec eux *plus des trois quarts* des gens de lettres. Ils n'ont faute d'argent pour conduire les affaires, ayant avec eux une grande partie des

bonnes et grosses maisons, tant de la noblesse que du tiers-état."

Le cardinal de Sainte Croix, délégué du pape, allait encore plus loin que l'illustre chancelier: " Le royaume est à demi huguenot ", écrivait-il.

La cour elle-même,jusque-là hostile,parut un moment indécise. Catherine de Médicis ouvrit la chaire du palais de Fontainebleau à l'évêque Montluc qui s'était vivement élevé contre les abus de l'Eglise de Rome. On n'observait plus le carême. On se moquait de l'autorité des papes, du culte des saints, des images,des indulgences, des cérémonies de l'Eglise qu'on qualifiait de superstitions. On s'y préparait à prier Dieu en français et déjà la reine-mère apprenait avec ses filles d'honneur ce qu'elle appelait ironiquement les locutions consistoriales.

La réforme des mœurs accompagnait l'épuration des croyances. Ecoutons là-dessus le témoignage d'un contemporain et d'un adversaire: " Ils (les Réformés) se déclaraient ennemis du luxe, des débauches publiques et folâtreries du monde, trop en vogue parmi les catholiques. En leurs assemblées et festins, au lieu de danses et haut-bois, c'était lectures des Bibles qu'on mettait sur table, et chants spirituels, surtout des psaumes quand ils furent rimés. Les femmes, à leur port et habits modestes, paraissaient en public comme des Eves dolentes ou Madeleines repenties, ainsi que disait Tertullien de celles de son temps. Les hommes,

tous mortifiés, semblaient être frappés du Saint-Esprit." — "Je veux me tourner vers la nouvelle religion, disait un jour Catherine de Médicis, afin de passer pour prude et pour pieuse."

Comment se fait-il qu'un mouvement si irrésistible en apparence ait été entravé et finalement arrêté ? Pourquoi la France entière n'a-t-elle pas embrassé le protestantisme au seizième siècle ?

Nous n'avons pas ici à sonder les desseins de la Providence, ils ne nous sont pas connus. Mais quel que soit le mode d'action de Dieu sur le monde et sur l'homme, nous avons le sentiment de notre responsabilité, nous répondons de nos actes, nous sommes en droit de chercher quels furent les obstacles au triomphe de la Réformation.

Ce fut d'abord la Cour. Etrange rôle que celui de François Ier ! Mécontent du pape, il fredonnait les psaumes traduits par Clément Marot, il s'alliait aux protestants d'Allemagne, il voulait attirer Mélanchthon à Paris. Reconcilié avec le pape, il massacrait les Vaudois, il sacrifiait le protestant Louis de Berquin son ami, il brûlait les Réformés. Et les rois qui lui succédèrent furent encore plus hostiles aux novateurs.

Ce fut ensuite le clergé. Des moines et des docteurs, des prêtres et des évêques abandonnèrent sans doute l'Eglise de Rome, mais en petit nombre. Briçonnet, condamné à l'amende, se fit oublier. Le cardinal Odet de Châtillon, évêque et comte de

Beauvais, ayant communié à la manière de Genève et s'étant marié dut s'enfuir en Angleterre. La majorité des prêtres a toujours été hostile au calvinisme.

Ce furent aussi les Guises, oncles de Marie Stuart, femme de François II. Astucieux et perfides, de mœurs dépravées, dévorés d'ambition, ils provoquèrent par leurs intrigues et leurs violences les guerres de religion.

Ce furent encore le Parlement, qui prétendait tenir en échec à la fois Rome et la Réforme ; — la Sorbonne, où dominaient les ordres religieux ;— la Ligue, soutenue par l'or espagnol et redoutable par le fanatisme de la populace de Paris.

Ce furent enfin les persécutions. Si le sang des martyrs est la semence de l'Eglise, selon le mot fameux de Tertullien, l'histoire atteste que trois quarts de siècle de persécutions, souvent atroces, n'étaient pas propres à attirer ou à retenir ces esprits convaincus à la fois et irrésolus qui forment la masse d'une nation et qui, pas plus qu'Erasme, n'ont de vocation pour le martyre.

Ainsi se trouvaient en présence des bourgeois, des hommes de lettres et de profession, des gentilshommes, des princes du sang, et la reine de Navarre ; — de l'autre côté, le roi de France, sa cour, le clergé, le parlement et l'université de Paris, la populace des grandes villes et les bûchers.

A vues humaines, le triomphe de la Réformation n'était pas probable dans ces conditions-là. En Allemagne, la Réforme a été opérée ou secondée par les savants, par le clergé et par les souverains. En Angleterre, le roi et les plus hauts dignitaires de l'Eglise prirent l'initiative de la rupture avec Rome... et la foule suivit. Il en fut à peu près de même au Danemark, en Suède, en Norvége. En Ecosse, en Hollande, en Suisse la majorité se prononça dès le début pour les novateurs, avant le déchaînement des persécutions, et la résistance fut couronnée par la victoire. Partout ailleurs, en Italie, en Espagne, en France, la révolution religieuse a été combattue avec succès par ceux-là mêmes qui l'ont fait triompher en d'autres pays, car Dieu se sert principalement des grands de la terre pour accomplir ses desseins jusqu'à ce que les peuples aient pris conscience de leur force et exercent à leur tour la souveraineté du nombre.

Après de vaines tentatives de rapprochement, les partis opposés prirent les armes. Ce n'est pas que les huguenots prétendissent se révolter contre leur souverain légitime, même quand celui-ci portait atteinte aux droits sacrés de la conscience. " Je n'ai point appris par la Parole de Dieu ni par les exemples de toute la vraie Eglise chrétienne, dit Théodore de Bèze, qu'il soit loisible aux sujets, en bonne conscience, d'extorquer de leur souverain

magistrat l'exercice de la vraie religion par la voie des armes."

Comment donc, tenant de telles maximes, les Réformés se sont-ils laissés entraîner aux guerres de religion ? Agrippa d'Aubigné nous l'explique : " Il est à noter pour jamais, dit-il, que tant qu'on a fait mourir les Réformés sous les formes de la justice, quelque inique et cruelle qu'elle fût, ils ont tendu la gorge et n'ont point eu de mains. Mais quand l'autorité publique, le magistrat, lassé des feux, a jeté les couteaux aux mains du peuple et, par les tumultes et grands massacres de France, a ôté le visage vénérable de la justice et fait mourir au son des trompettes et des tambours le voisin par son voisin, qui a pu défendre aux misérables d'opposer le bras au bras, le fer au fer, et de prendre d'une fureur sans justice la contagion d'une juste fureur ? "

Du reste, les guerres de religion furent aussi des guerres politiques. Les Guises gouvernaient le roi et par lui le royaume. Les princes du sang et les plus illustres seigneurs huguenots tentèrent d'arracher le roi à cette odieuse domination. Ils sauvèrent la nationalité française, mais la Réforme porta la peine de leur ambition.

Plus souvent vaincus que vainqueurs dans ces guerres fratricides où ils succombaient sous le nombre de leurs ennemis, malgré l'héroïsme et l'habileté de Coligny, du prince de Condé, de la

Trémouille, de la Noue, les Calvinistes restaient pourtant redoutables et réussissaient à se maintenir. On résolut alors de les anéantir par l'assassinat de leurs plus illustres chefs.

Dans la nuit du 24 août 1572 eut lieu le massacre de la Saint-Barthélemy, "*Strages Ugonotorum*", comme porte la médaille frappée à Rome par ordre du pape en l'honneur de cet évènement, massacre de près de trente mille êtres humains de tout âge, de tout sexe, de toute condition, reposant en paix sur la foi jurée des édits.

Cette boucherie devint le signal de nouvelles guerres civiles qui mirent le royaume à deux doigts de sa perte. La victoire suivit cette fois le panache blanc du roi Henri de Navarre à la tête des légions calvinistes. Paris assiégé, en proie aux horreurs de la faim, dut capituler. Un huguenot pouvait s'asseoir sur le trône, par droit de naissance et par droit de conquête, et changer pour toujours sans doute les destinées de la nation... Mais le Béarnais craignit les difficultés, il avait soif de repos, il jugea qu'après tout Paris vaut bien une messe, et il fit, comme il disait, "le saut périlleux." Ses anciens compagnons d'armes, dont il avait encore besoin, exigèrent des garanties sérieuses. De là, l'Edit de Nantes, du 13 avril 1598, édit qui fut déclaré "perpétuel et irrévocable."

Il serait trop long d'en transcrire ici lesquatre-vingt-treize articles rendus publics."Cette grande charte de

la Réforme française sous l'ancien régime, comme s'exprime un historien, accordait en résumé ce qui suit : pleine liberté de conscience dans le for intérieur ; exercice public de la religion dans tous les lieux où il était établi en 1597, et dans les faubourgs des villes ; permission aux seigneurs haut-justiciers de faire célébrer les offices dans leurs châteaux, et aux gentilshommes de second rang de recevoir trente personnes à leur culte privé ; admission des réformés aux charges publiques, de leurs enfants dans les écoles, de leurs malades dans les hôpitaux, de leurs pauvres au partage des aumônes ; droit de faire imprimer leurs livres dans certaines villes ; des chambres mi-parties dans quelques-uns des parlements ; une chambre de l'édit à Paris, toute composée de catholiques, moins un seul membre ; quatre académies pour l'instruction scientifique et théologique, autorisation de convoquer les synodes, selon la discipline ; enfin un certain nombre de places de sûreté..." (1)

Donc, liberté de conscience, exercice du culte avec certaines restrictions, aptitude des dissidents aux emplois publics, tribunaux spéciaux... C'était beaucoup assurément pour le seizième siècle. Sauf dans deux cantons de la Suisse, l'Europe offrait partout le spectacle de l'intolérance. Ceux qui

(1) Hist. des Protest. de Fr., par de Félice, 4ième éd. p. 278.

n'étaient pas de la religion dn Souverain étaient exclus du droit commun dans les pays protestants comme dans les Etats catholiques.

Mais à quel prix étaient arrachées ces concessions, qui paraissent aujourd'hui si modestes ? Au prix de trois milliards de notre monnaie actuelle, de deux millions d'hommes, de soixante-dix ans de persécutions, de trente-cinq ans de guerres civiles, de la ruine momentanée de l'insdustrie et de la moitié des villes et des châteaux, de la dévastation et de la dépopulation des campagnes ! Il valait certes la peine de conserver un bien si chèrement acquis. Hélas ! quatre-vingt-sept ans plus tard cet édit réparateur était révoqué.

II.— Révocation de l'Edit de Nantes.

A vrai dire, il ne fut jamais entièrement observé. Les Parlements ne l'enregistrèrent qu'à regret et après de longues résistances. Le clergé le condamna et ne cessa point d'en réclamer la révocation. Henri IV lui-même ne remplit pas avec exactitude tous les engagements qu'il avait contractés avec les Huguenots.

A la mort du roi, Richelieu aspirant à réaliser l'unité de pouvoir, ne put souffrir un Etat dans l'Etat. La prise de la Rochelle (26 octobre 1628), après un long et héroïque siège où les défenseurs déployèrent un courage digne de leur cause, mit fin au protestantisme en tant que parti politique. Ce fut en vain que le duc de Rohan, de naissance presque royale et huguenot sans peur et sans reproche, chercha à soulever le Midi. Vaincu par le découragement et la fatigue de ses coreligionnaires. las enfin de tant souffrir pour leurs princes, il fit la paix et cacha sa tristesse à l'étranger.

Alors la persécution, sourde encore, recommence en se dissimulant, et l'avenir du protestantisme en France s'assombrit. Les défections se multiplient. Les gentilshommes, fils dégénérés des grands huguenots du seizième siècle, ne son-

gent qu'à se vendre le plus cher possible. Ils veulent être de la religion du roi, la seule qui conduise aux honneurs. La foi réformée déserte peu à peu les châteaux des grands seigneurs, elle se réfugie dans la demeure des nobles du second rang, des bourgeois, des lettrés, des industriels, des marchands, des laboureurs... Là, du moins, retentit encore le chant des vieux psaumes ; là, on étudie avec respect la Sainte Bible ; et c'est là aussi que de temps en temps les bourreaux vont chercher des martyrs.

Pas plus que Richelieu, Mazarin n'avait à cœur les intérêts des Calvinistes. Il n'eut ni le temps ni la force de les compromettre. D'ailleurs, disait-il, si le petit troupeau paît de mauvaises herbes, du moins il ne s'écarte pas.

Louis XIV, par politique ou par scrupule respecta d'abord les ordonnances de son grand-père. Mais dans sa vieillesse, accablé sous le poids de ses crimes, et désireux de les expier commodément, il se laissa persuader qu'il serait méritoire d'abolir toute trace d'hérésie dans ses Etats.

Il n'osa pourtant pas révoquer brusquement l'Edit d'Henri IV. Son despotisme n'avait pas tant d'audace, et son pouvoir n'allait point jusqu'à ne pas craindre d'exciter le mécontentement de l'Europe protestante qui n'attendait qu'une occasion de recommencer la guerre.

Le but à atteindre était de rendre l'Edit inutile

en supprimant le protestantisme. Il n'y aurait alors nulle difficulté à le révoquer. Et c'est à quoi l'on s'employa sans relâche et par tous les moyens.

Depuis longtemps on avait essayé de la persuasion. Bossuet lui-même s'était illustré par ses succès de controversiste. Son *Histoire des Variations* et son *Exposition de la foi catholique* avaient ménagé doucement le passage difficile de la foi évangélique à la foi romaine pour quelques grands seigneurs qui se désolaient de déplaire au roi-soleil.

Mais cette méthode était trop lente, et la majorité des huguenots restait réfractaire aux arguments de cette nature. Il en fallait trouver d'autres, qui accrussent la solidité des premiers et en accélérassent l'effet. C'est pourquoi, on fonda une caisse, la *caisse dorée*, qui fut administrée par Pélisson. Quelques milliers de malheureux se laissèrent acheter au prix moyen de 19 francs 10 centimes, ayant au moins le bon esprit de ne pas s'estimer très cher.

Ces conversions ni ne s'opéraient assez promptement, ni ne faisaient assez d'honneur à l'Eglise. Le problème de l'extermination de l'hérésie n'avait pas encore de solution vraiment efficace. Alors le génie des persécuteurs se donna carrière et il inventa des supplices que le paganisme lui-même n'avait pas su rêver.

Vous en trouverez la preuve dans les rapports des intendants du roi et dans les écrits du clergé

romain aussi bien que dans les *Plaintes des Protestants*, de Claude et dans les *Lettres pastorales* de Pierre Jurieu.

Citons une page du grand adversaire de Bossuet. Il s'agit des missions bottées ou dragonnades. Parmi mille hurlements et mille blasphèmes, les dragons pendaient les gens, hommes et femmes par les cheveux aux planchers des chambres, ou aux crochets des cheminées, et ils les faisaient fumer avec des bottes de foin mouillé, jusqu'à ce qu'ils n'en pouvaient plus, et lorsqu'ils les avaient dépendus, s'ils ne voulaient pas changer, ils les rependaient incontinent. Ils leur arrachaient les poils de la barbe et les cheveux de la tête, jusqu'à une entière dépilation. Ils les jetaient dans de grands feux, qu'ils avaient allumés exprès, et ne les en retiraient que quand ils étaient à demi rôtis. Ils les attachaient sous les bras avec des cordes, et les plongeaient et replongeaient dans des puits, dont ils ne les ôtaient qu'après qu'ils avaient promis de changer de religion. Ils les attachaient comme on fait des criminels à qui l'on donne la question et en cet état, avec un entonnoir, ils les remplissaient de vin, jusqu'à ce que la fumée du vin les mettant hors d'état de raison, ils pussent leur faire dire qu'ils consentaient à se faire catholiques. Ils les dépouillaient nus, et après leur avoir fait mille indignités et mille infamies, ils les lardaient d'épingles depuis le haut jusqu'au bas. Ils les

déchiquetaient à coups de canif, et quelquefois avec des pincettes rougies au feu, ils les prenaient par le nez et les promenaient dans les chambres jusqu'à ce qu'ils promissent de se faire catholiques, ou que les cris de ces pauvres misérables qui dans cet état invoquaient Dieu à leur secours, les contraignissent à les quitter. Ils les battaient à coups de bâton, et tout meurtris et rompus, ils les traînaient aux Eglises, où leur simple présence forcée était comptée pour une abjuration. Ils les empêchaient de dormir durant l'espace de sept ou huit jours, se relevant les uns les autres pour les garder à vue jour et nuit, et pour les tenir éveillés, soit en leur jetant des aiguières d'eau au visage, soit en les tourmentant en mille manières, soit en leur tenant sur la tête des chaudrons renversés, sur lesquels ils faisaient un continuel charivari, jusqu'à ce que ces malheureux eussent perdu le sens... Ils enflaient hommes et femmes avec des soufflets jusqu'à les faire crever..." (1) Il leur arriva plusieurs fois de mettre des charbons ardents dans les mains de leurs élèves et de les contraindre à les tenir fermées jusqu'à ce qu'ils eussent récité mot à mot l'oraison dominicale... Un jour ils firent dégoûter le suif d'une chandelle dans les yeux d'un nommé Charpentier, de Ruffec."

---

(1) Claude, Les Plaintes des Protestants de France, page 51 et 83. (Edition de M. Frank Puaux, Paris, 1885.

Les femmes eurent encore plus à souffrir que les hommes. "Par respect pour nos lecteurs, dit un historien, nous taisons des détails qui eussent étonné un Borgia." (1)

"Si après ces horribles traitements, il y en avait encore qui refusassent de changer, on les emprisonnait et on choisissait pour cela des cachots noirs et infects, où on exerçait contre eux toute sorte d'inhumanités. Cependant on démolissait leurs maisons, on désolait leurs héritages, on coupait leurs bois et on se saisissait de leurs femmes et de leurs enfants, qu'on jetait dans des couvents." (2)

Frappés dans leurs personnes et dans leurs biens, les Calvinistes le furent encore plus cruellement dans leurs familles. Les enfants de bonnes maisons furent enlevés à leurs parents et placés dans les couvents. Dès l'âge de sept ans ils furent déclarés aptes à abjurer la religion réformée. Les enfants des familles pauvres devaient être placés dans les hôpitaux généraux. Aux religieuses fut confié le soin de les convertir. Les bonbons et le fouet, les caresses et les menaces, le cachot surtout secondèrent puissamment l'action de la grâce sur ces jeunes cœurs. Et les ultramontains de nos jours, qui approuvent ou sont tenus de justifier ces

---

(1) Puaux. Hist. de la Réform. française, p. 97, 98.

(2) Claude, Op. Cit., p. 49.

actes iniques, osent invoquer pour eux-mêmes la liberté des pères de famille ! Et ils ne savent pas voir dans leurs adversaires les imitateurs de leur propre Eglise !

Le cœur saigne à faire revivre ce douloureux passé. Abrégeons. Voici la série de mesures qu'imagina le zèle persécuteur : missions ; caisse dorée ; dragonnades ; enlèvements d'enfants ; ordre aux religionnaires de quitter la France, puis ordre d'y rester sous peine de mort et de confiscation de biens ; ordre à tous les huguenots d'assister à la messe et de communier ; ordre à tous les ministres, à tous les prédicants de quitter le royaume, sous peine d'être pendus ; démolition des temples ; bibles et psaumes brûlés ; cadavres de ceux qui refusaient à leurs derniers moments la visite d'un prêtre traînés sur la claie et jetés à la voirie, et leurs familles frappées d'amendes énormes ; exclusion de toutes les charges publiques, de toutes les professions, presque de tous les métiers ; défense d'assister aux prêches ; la prison, les galères ou la mort pour les délinquants ; massacre de ceux qui sont surpris aux assemblées dites du désert ; déclaration qu'il n'y a plus de protestants en France, qu'il n'y a plus que d'anciens et de nouveaux catholiques ou encore des apostats ; révocation de l'Edit de Nantes.

L'illustre prédicateur Jacques Saurin ayant pris pour texte de son discours dans une occasion

solennelle ces paroles du prophète Michée (VI, 2-3) : " Mon peuple, que t'ai-je fait ? En quoi t'ai-je travaillé ? Réponds-moi ! " — Ah ! Seigneur, s'écrit-il au nom des victimes de Louis XIV, que de choses tu nous as faites ! Chemins de Sion couverts de deuil, portes de Jérusalem désolées, sacrificateurs sanglotants, vierges dolentes, sanctuaires abattus, déserts peuplés de fugitifs, membres de Jésus-Christ errants sur la face de l'univers, enfants arrachés à leurs pères, prisons remplies de confesseurs, galères regorgeantes de martyrs, sang de nos compatriotes répandu comme de l'eau, cadavres vénérables puisque vous servîtes de témoins à la religion, mais jetés à la voirie et donnés aux bêtes des champs et aux oiseaux des cieux pour pâture, masure de nos temples, poudre, cendre, tristes restes des maisons consacrées à notre Dieu, feux, roues, gibets, supplices inouïs jusqu'à notre siècle, répondez, et déposez ici contre l'Eternel ! "(1)

Ces plaintes si éloquentes sont, il est permis de l'affirmer l'histoire à la main, exemptes de toute exagération, et elles mettent bien en lumière le trait saillant du protestantisme français : l'histoire des huguenots est avant tout le martyrologe de la Réformation.

Chose triste à dire ! la Révocation fut popu-

(I) Jacq. Saurin, Sermons T. V, p. 277.

laire en France ; le clergé l'exigea, le roi l'accorda, la cour l'approuva, la populace l'acclama.

Il s'éleva bien quelques objections timides de la part du Dauphin, de Vauban, de Noailles, mais elles tombèrent devant l'approbation générale de l'Eglise, de la cour et de la ville.

Plût à Dieu que les conséquences de cet acte inique eussent pu être aussi facilement écartées ! Elles se produisirent en leur temps, comme on pouvait s'y attendre.

Il y en eut de prochaines et de lointaines. Louis XIV vécut assez pour en souffrir dans sa puissance et dans son orgueil ; on dit même que ce spectacle encore plus que les remords attristèrent les dernières années de son règne.

Les plus apparentes de ces conséquences, celles que tous les historiens impartiaux ont signalées, furent l'affaiblissement du pays et l'abaissement du catholicisme lui-même.

Il émigra dans l'espace de trois ans, malgré la plus rigoureuse surveillance aux frontières, un nombre considérable de Français, les uns disent cent mille, d'autres deux cents, d'autres trois ou quatre cents, d'autres enfin huit cent mille, parmi lesquels plus de mille pasteurs et de quinze mille gentilshommes, des matelots, des soldats, des officiers, des agriculteurs, des commerçants, des industriels. Certaines villes, des provinces entières furent ruinées.

Comme il nous est impossible, faute de temps, d'entrer dans les détails, citons à ce sujet un passage des *Mémoires* du duc de Saint-Simon ; on verra que les préjugés de ce grand seigneur n'ôtaient rien à sa clairvoyance.

" La révocation de l'Edit de Nantes, sans le moindre prétexte et sans aucun besoin... furent les suites de ce complot affreux qui dépeupla un quart du royaume, qui ruina son commerce, qui l'affaiblit dans toutes ses parties, qui le mit si longtemps au pillage public et avoué des dragons... ; qui fit passer nos manufactures aux étrangers, fit fleurir et regorger leurs Etats aux dépens du nôtre, et leur fit bâtir de nouvelles villes ; qui leur donna le spectacle d'un si prodigieux peuple proscrit, nu, fugitif, errant, sans crime, cherchant asile loin de sa patrie... enfin, qui, pour comble de toutes horreurs, remplit toutes les provinces du royaume de parjures et de sacrilèges, où tout retentissait des hurlements de ces infortunées victimes de l'erreur, pendant que tant d'autres sacrifiaient leur conscience à leurs biens et à leur repos, et achetaient l'un et l'autre par des abjurations simulées, d'où sans intervalles on les traînait à adorer ce qu'ils ne croyaient point, et à recevoir réellement le divin corps du Saint des saints, tandis qu'ils étaient persuadés qu'ils ne mangeaient que du pain qu'ils devaient encore abhorrer... Presque tous les évêques se prêtèrent à cette pratique subite et impie...

Le roi s'applaudissait de sa puissance et de sa piété... tandis que nos voisins exaltaient de nous voir ainsi nous affaiblir et nous détruire nous-mêmes, profitaient de notre folie, et bâtissaient des desseins sur la haine que nous nous attirions de toutes les puissances protestantes."

Quelle vue nette chez ce catholique fervent mais sensé des effets immédiats de la révocation sur la prospérité matérielle de la France ! Ce qu'il ne pouvait deviner ou du moins signaler, ce qui fut manifeste un siècle plus tard, ce furent ses conséquences religieuses.

Laissez-moi prêter ici la parole à un littérateur qui unissait un jugement très fin à un goût exquis :

" Supposez, dit Saint-Marc Girardin, que la minorité protestante ait été respectée en France au dix-septième siècle ; que la manie de l'unité politique, civile et religieuse n'ait pas alors emporté tous les esprits ; songez à ce que la présence des protestants eût ajouté de vivacité et de solidité à l'esprit religieux en France, par l'émulation, par la rivalité, par l'ardeur même de la controverse. Quel aiguillon pour le catholicisme ! Quel frein pour le faux zèle ! Quels exemples de foi ! Otez des quatre-vingts premières années du dix-septième siècle la polémique protestante, vous ôtez à Bossuet la moitié de son génie et la moitié de sa gloire. Victorieuse sans avoir à combattre, l'Eglise catholique en France, au commencement du dix-huitième

siècle, s'est endormie dans son triomphe, et dans un triomphe d'autant plus mauvais pour elle, qu'elle le devait à l'alliance qu'elle avait faite avec le pouvoir séculier. La foi se fortifie par la lutte ; elle languit et s'affaiblit dans le repos. N'étant plus exercée à combattre le protestantisme, l'Eglise catholique en France, au dix-huitième siècle, n'a pas su combattre et vaincre l'irréligion. Pour cette lutte nouvelle et redoutable, elle avait perdu à la fois, en perdant les protestants, les adversaires qui l'aguerrissaient et les alliés qui l'auraient soutenue." (1)

On ne saurait mieux dire et nous aimons à montrer chez des laïques assez froids pour les choses de la religion l'expression de notre propre pensée.

Nous allons plus loin. Nous sommes convaincu que la Révolution de 1789 se serait opérée dans des conditions bien plus favorables si le développement du protestantisme français n'avait pas été entravé. Peut-être même aurait-elle été inutile, car l'esprit protestant est un esprit de liberté, et il aurait sans doute contenu dans de justes bornes les grands pouvoirs de l'Etat : la royauté, le clergé, la noblesse. Dans tous les cas l'Eglise romaine n'aurait pas fourni des exemples et des modèles de persécution à la Terreur.

---

(1) Tableau de la Littérature française au XVIe siècle, p. 414.

CONCLUSION.

Au terme de cette longue et tragique histoire, il nous revient à l'esprit une profonde parole des auteurs sacrés : " Le méchant fait une œuvre qui le trompe." (Prov. XI, 18).

C'est en effet la conclusion qui s'impose à nous.

Les persécuteurs ont manqué leur but. Le protestantisme a été vaincu, mais non anéanti. Du vivant même de Louis XIV, chez les huguenots qui ne purent s'expatrier, l'excès du malheur amena la révolte. Les montagnards des Cévennes, ne voulant pas fléchir, traqués de caverne en caverne comme des bêtes fauves, prirent les armes à la voix de leurs prophètes.

Ils furent, ces vaillants hommes, le dernier boulevard du protestantisme français à cette époque néfaste. Leur fière attitude inspira aux bourreaux une crainte salutaire. Ceux-ci comprirent pour la première fois que l'empire de la force finit où commence l'empire de la conscience. Honneur donc, trois fois honneur aux Camisards ! Honneur à leurs prophètes qui enflammaient le courage des guerriers par leur enthousiasme ! Honneur à leurs chefs qui surent défendre leurs libertés contre les assassins soudoyés par le roi ! Honneur à vous,

huguenots des Cévennes, qui avez su, au prix de votre sang, conserver dans vos montagnes un inviolable asile à la liberté de conscience menacée d'une éternelle proscription dans votre patrie !

Alors, malgré les instances des prêtres, il fallut bien que la royauté fermât les yeux et se résignât à souffrir l'hérésie, puisqu'elle ne pouvait pas l'extirper. Et Antoine Court restaura le protestantisme français dans le Midi, au moment même où le roi persécuteur comparaissait devant le Juge suprême.

Oui, le méchant fait une œuvre qui le trompe. Le protestantisme a été vaincu en France, mais l'esprit protestant y a triomphé. Déjà, en 1787, Louis XVI fut contraint par l'opinion publique, en dépit de son serment du sacre, de signer l'*Edit de tolérance*, qui accordait peu aux protestants, mais leur laissait tout prendre, comme on l'a dit. La Révolution affranchit les non-catholiques et proclama l'entière liberté des cultes. Un pasteur, Rabaud Saint-Etienne, fut deux fois appelé à la présidence de l'Assemblée Constituante. Après les orgies et les saturnales de la Terreur, en 1802, Napoléon Ier reconnut et salaria l'Eglise réformée et l'Eglise luthérienne. Ce n'était plus seulement la tolérance, c'était la protection. La Restauration, la monarchie de Louis-Philippe, le second Empire, la troisième République, tous les régimes que s'est donnés ou qu'a subis la France ont consacré la

liberté de conscience et de culte. Depuis l'avènement de M. Grévy à la présidence, en 1877, la liberté de prosélytisme par les réunions publiques n'a plus de limites que celles des droits d'autrui.

Ces biens qu'ont tant souhaités nos pères, pour lesquels ils ont tant souffert et si longtemps combattu, le droit de prier, le droit d'adorer selon les préceptes de l'Evangile, nous les possédons aujourd'hui, grâce à leur indomptable fermeté, et aucun despotisme ne nous les ravira désormais. Mémoire de nos pères, nous vous bénissons !

Toutefois l'esprit de liberté, qui caractérise le protestantisme, n'est pas lui-même une religion. Il est la condition de toute foi personnelle, mais il n'en donne pas l'objet. Souvent même il s'affranchit de toute croyance religieuse, ou s'accommode des erreurs populaires.

Qu'en sera-t-il de la France ? Continuera-t-elle à professer extérieurement le catholicisme romain ? Réclamera-t-elle une réforme du catholicisme à l'exemple du père Hyacinthe ? Se tournera-t-elle soit vers l'une des églises du protestantisme, soit vers une église nouvelle fondée sur des principes analogues mais plus larges ? Ou enfin, dédaigneuse de toute religion, se laissera-t-elle ensevelir sous les flots de la libre pensée ?

Cette question si importante, puisque la France occupe un rang éminent parmi les puissances in-

tellectuelles du monde, est à certains égards insoluble, parce qu'il ne nous est pas donné de prévoir toutes les décisions de la liberté humaine. Sans donc nous abandonner à de vaines spéculations sur un avenir que Dieu seul connaît, contentons-nous de signaler quelques faits, en laissant à chacun le soin de tirer ses propres conclusions.

Rappelons tout d'abord que l'on ne rencontre nulle part de société nombreuse, sauvage ou civilisée, d'où la religion ait été exclue. Il est donc permis d'affirmer, au nom d'une expérience constante, que la France ne pourra pas plus que les autres nations se passer de religion sous peine de périr.

Il est encore permis de supposer, sans invraisemblance, que cette religion ne sera ni le bouddhisme, ni le mahométisme, ni même le judaïsme, mais le christianisme dont la supériorité morale est reconnue chez les peuples les plus éclairés.

Or, parmi les églises qui portent le nom de chrétiennes, il en est que leur constitution force à proscrire la liberté de conscience et de culte, tandis que les autres se font un devoir de l'admettre en principe comme en fait.

La vraie question est maintenant de savoir laquelle de ces deux sortes d'églises l'emportera dans l'avenir. Et la poser, n'est-ce pas la résoudre? A moins de bouleversements qui ramènent les sociétés et les esprits à la barbarie, et qui contraignent nos descendants à recommencer l'œuvre de nos

prédécesseurs, le triomphe de la liberté est assuré dans tous les domaines. L'histoire moderne, à partir des guerres de religion et surtout depuis la révolution française en est la preuve péremptoire.

Mais le triomphe général de la liberté, dans un avenir plus ou moins lointain, c'est la condamnation irrévocable du catholicisme, dont le caractère essentiel est le despotisme dans l'ordre religieux. On en pourra conserver le nom, mais ce ne sera qu'une étiquette trompeuse, car le catholicisme dit *libéral* ne saurait être le vrai catholicisme — les papes eux-mêmes l'ont déclaré ; — ce n'est qu'un protestantisme qui s'ignore ou qui se cache.

Nous avons donc le droit d'envisager l'avenir avec confiance. Sous l'action de l'esprit de Dieu, la lumière de l'Evangile éclairera peu à peu le monde plus sûrement que la colossale statue de la liberté qui se dresse dans le port de New-York.

En France il ne manque pas à notre cause d'indices encourageants.

Le protestantisme se relève. Il organise ses forces et accroît ses ressources. S'il n'a pas encore retrouvé la prospérité des anciens jours, il prend néanmoins conscience de sa haute mission. Les foules, loin de lui être hostiles, vont à lui quand elles le connaissent, et sans toujours quitter leur nom de catholiques, elles applaudissent à ses enseignements. Le protestantisme trouve dans la nouvelle organisation des écoles — écoles primaires,

écoles supérieures, lycées de filles — d'où l'influence romaine est bannie, un auxiliaire qui ne peut manquer à la longue et bientôt peut-être de modifier profondément le caractère national. Trois fois il aurait pu conquérir la France : sous François 1er, qui le repoussa par frivolité ; sous Henri IV, qui le contint par ambition ; sous Napoléon 1er, qui se vantait d'avoir pu l'imposer s'il l'eût voulu lorsqu'il rétablit les cultes abolis sous la Terreur. Est-il impossible que, préparé par les progrès de l'esprit libéral, à la suite peut-être d'une grande commotion politique ou socia. l l'emporte enfin sous une de ses formes anciennes ou sous une forme nouvelle ? La France ne peut-elle pas rejoindre le coche par la traverse ?

Quoi qu'il en soit, ne parlons plus de races vouées pour toujours, les unes à des religions de liberté, les autres à des religions de servitude, selon leur génie. Il ne s'agit pas ici de fatalité, mais de fidélité. Au commencement de notre ère, les martyrs de la foi chrétienne avaient à surmonter des obstacles tout aussi formidables que ceux que nous rencontrons nous-mêmes : ils avaient à combattre l'ignorance, la superstition, l'idolâtrie, le fanatisme, le scepticisme. Et cependant, quelle grande œuvre que la leur ! Que de succès avec de bien faibles moyens !

Pour nous, héritiers d'un passé glorieux, que notre âme se retrempe dans la communion de tant

de fidèles témoins de l'Evangile qui surent sacrifier leur vie à leur foi, Coligny, La Trémouille, La Noue, Agrippa d'Aubigné, Duplessis-Mornay, Calvin, Rohan ; — et de ces vaillantes femmes qui furent l'honneur de leur sexe dans un siècle troublé, Jeanne d'Albret, Renée de France, Anne de Rohan, Louise de Montmorency, Charlotte de Laval, — cœurs hauts, incapables de déloyauté, libres de préjugés mondains mais esclaves du devoir !...

Oh ! qui nous rendra ces générations de héros, plus forts dans la mauvaise que dans la bonne fortune, comme ces grands chênes que raffermit l'effort de la tempête ? Si Dieu seul peut en susciter, aspirons du moins à devenir leurs imitateurs ; et souvenons-nous dans notre faiblesse, quand nous marchons au combat de l'erreur, du vieux psaume qui sur les champs de bataille les enflammait d'une ardeur invincible :

Que Dieu se montre seulement
Et l'on verra dans un moment,
  Abandonner la place ;
Le camp des ennemis épars,
Epouvanté, de toutes parts,
  Fuira devant sa face.

On verra tout ce camp s'enfuir,
Comme l'on voit s'évanouir
  Une épaisse fumée ;

Comme la cire fond au feu,
Ainsi des méchants, devant Dieu,
La force est consumée.

Grand Dieu, que ton nom glorieux,
Se fasse craindre en ces saints lieux
Qu'honore ta présence !
A toi qui fais notre bonheur,
A toi, grand Dieu, soit tout honneur,
Force et magnificence !

(Psaume 68).

D. Coussirat, B. A.; B. D.
Officier d'académie.

CALVIN,

THEODORE DE BEZE, COLIGNY

L'histoire des Huguenots, ou Protestants français n'est que peu connue, même dans leur propre pays. Persécutés à outrance, ils n'eurent guère le loisir d'écrire leurs propres annales. D'un autre côté, les historiens catholiques partageant les préjugés et les haines violentes de leur siècle, leur ont rarement fait justice. Une fois que la Réforme a été écrasée en France, et que par un trait de plume le vieux Louis XIV, a eu chassé du royaume quatre cent mille de ses meilleurs citoyens, on n'a plus daigné la connaître, et comme le dit bien De Felice " à la faveur de cette indifférence, des préventions de toute nature se sont accréditées et maintenues contre elle." (1)

Nous n'acceptons pas ce déni de justice, et nous osons espérer que le deuxcentième anniversaire de ce grand crime national, la révocation de l'Edit de Nantes, sera l'occasion, partout où il y a

---

(1) p. IX. Pref. H. Prot.

des protestants français, de réhabiliter la mémoire de leurs pères.

Le caractère des Huguenots se retrace facilement jusqu'à ses sources. L'âme de Calvin, de Coligny et de Théodore de Bèze semblent marcher à leur tête et les inspirer. Ils ont souvent la ferveur des *Covenanters* d'Ecosse, mais moins défiants, ils sont plus facilement trompés et trahis. Leur patience a passé en proverbe. Leur courage s'inspire des récits guerriers de l'Ancien Testament ; Gédéon, Jephthé, David surtout, sont leurs héros de choix. Les Psaumes chantés en chœur sont leur musique martiale, comme aussi, ils fournissent les plaintes et les prières les mieux adaptées à leurs circonstances. Leur zèle est trop souvent celui d'un Jéhu, témoin, ce soldat menacé par Coligny, comme il s'occupait à briser une image dans l'église de Ste Croix à Orléans. " Monseigneur, dit ce huguenot, ayez patience que j'aie abattu cette idole, et puis, que je meure s'il vous plaît." (1) Mais plus souvent ce zèle est légitime. Ainsi lorsqu'un pasteur vient, au risque de sa vie, pour prêcher l'Evangile ou donner la Cène, on accourt de dix lieues de distance, et dans les forêts, les montagnes ou les champs — *au désert*, suivant l'expression consacrée, des milliers d'auditeurs attentifs

---

(1) De Fel. p. 146.

écoutent la Parole divine pendant de longues heures, contraste avec ces protestants qui de nos jours, ont souvent peine à traverser la rue pour venir dans de paisibles et confortables églises remplir leurs devoirs religieux.

Les Huguenots ne connaissent pas de sectes. On ne se morcèle pas lorsqu'on est constamment en face de l'ennemi. Ils sont diligents dans leurs affaires, tout en étant fervents d'esprit et servant le Seigneur. On les a accusés de fatalisme parce que leur théologie, qui était celle de Calvin, rapporte tous les événements de l'univers, à la souveraineté Divine. Mais si leur calvinisme est fataliste, il ne les empêche pas d'employer tous les moyens que Dieu a mis à leur portée pour conjurer les dangers qui les menacent sans cesse.

Leur courage a égalé leur patience. S'il ne l'eût fait, comment auraient-ils soutenu guerre après guerre, contre des forces toujours doubles ou triples des leurs, pendant les années qui se sont écoulées entre la prise d'armes, après le massacre de Vassy et la chute de leur dernière forteresse, La Rochelle. Ni les nombreux édits intolérants de la cour, ni la Saint Barthélemy, ni la Révocation de l'Edit de Nantes, n'ont pu les écraser, car dans la lutte armée du commencement du dix-huitième siècle, appelée la guerre des Camisards, quelques mille pâtres et laboureurs ont tenu longtemps en échec quarante mille hommes de l'élite de Louis XIV

et ont forcé leurs ennemis à leur accorder dans la capitulation, presque tous les privilèges que la révocation de l'Edit de Nantes leur avait enlevés.

On les a accusés de fanatisme et d'intolérance. L'accusation tombe mal des lèvres de ceux qui la portent. Mais le seizième siècle n'était pas comme le dix-neuvième, une ère de liberté de conscience. Rome avait donné l'exemple de persécuter les adversaires par le fer et le feu, et l'esprit de vengeance est trop naturel au cœur humain, pour que cet exemple ne fut point trop longtemps suivi. Les Huguenots brûlèrent mainte église catholique, mais les catholiques avaient commencé en brûlant les temples protestants. Calvin fit périr Servet au bûcher, mais les bûchers de Rome ne se comptaient plus. Nous n'excusons pas les excès des Huguenots, nous les expliquons. Mais du reste ils sont un fètu, au prix de la poutre de Rome. Si à la Michelade, moins de cent catholiques ont été lâchement égorgés, à la Saint Barthélemy, cent mille huguenots ont été non moins lâchement massacrés. Cela a pris plus de deux cents ans pour apprendre aux Français que deux religions peuvent et doivent vivre, côte à côte, dans le même pays, paisiblement et sans qu'il soit nécessaire d'exterminer l'une par l'autre. Les droits de la conscience sont sacrés ; que protestants et catholiques ne l'oublient jamais.

Calvin, nous l'avons déjà indiqué, a formé la

pensée religieuse des Huguenots. En retraçant à grands traits nécessairement, quelque chose de ce réformateur, nous apprenons à mieux comprendre les sentiments de ceux à qui son nom a fourni la désignation de Calvinistes.

Peu de grands hommes ont été plus calomniés que Jean Calvin.

" Calomniez, dit un de nos grands penseurs français, calomniez, il en restera toujours quelque chose." Mais quoiqu'on ait dit ou écrit contre Calvin, ses ennemis pour peu qu'ils aient d'honnêteté et de savoir, reconnaîtront que son crime, c'est d'avoir tenu tête avec succès à la cour de Rome, c'est d'avoir détaché de la communion catholique quelques millions d'âmes, c'est d'avoir osé rompre le joug séculaire des traditions humaines, ramené ses disciples à Jésus-Christ, le seul Chef et Roi de l'Eglise, et donné aux peuples l'Evangile en langue vulgaire.

Aussi nous ne nous arrêterons pas à retourner les ordures dont on a essayé de salir le nom de ce grand homme. Sa mémoire sera en honneur longtemps après que tous ses calomniateurs seront oubliés. Qu'il suffise de répéter ce que Théodore de Bèze, qui pendant seize ans fut son confident et son ami, a écrit de lui :

" On ne s'étonnera pas, dit-il, que tant de bonnes qualités et de si grandes vertus lui aient attiré un si grand nombre d'ennemis si l'on fait réflexion, je

ne dirai pas sur l'histoire sainte, mais sur la profane, et si l'on considère les aventures des plus fameux héros de l'antiquité païenne. Et l'on ne trouvera pas étrange, qu'un si vaillant défenseur de la saine doctrine un homme qui avait tant d'horreur pour le vice, et tant d'amour pour la vertu ait été si vigoureusement attaqué, et par les ennemis du dehors, et par ceux du dedans..." (1)

" S'il est aisé de le calomnier, il est extrêmement difficile de l'imiter." (2)

La rigidite de mœurs de l'illustre réformateur influença grandement ses enfants spirituels, les Huguenots de France. Cette pureté faisait leur force, et Catherine de Médicis le savait si bien que lorsqu'elle voyageait, elle menait avec elle,ce qu'elle appelait " son escadron volant " une compagnie de femmes aussi légères que belles, à l'aide desquelles, elle cherchait à débaucher les seigneurs calvinistes. Femme de génie, quoique dépravée, elle avait compris que Délilah pourrait mieux dompter les Samsons Huguenots, que tous les guerriers des Philistins. Aussi l'abjuration de Henri IV aurait pu être prédite avec beaucoup de certitude, quand on le vit négliger son épouse pour la belle Gabrielle d'Estrées.

---

(1) Vie de Calv. p. 177.

(2) Vie de Calv. p. 181.

Calvin avait été marié, mais il avait bientôt perdu sa femme et ses enfants. Laissé seul, Dieu le consola en lui faisant voir ses enfants spirituels devenir une grande nation. Mais quoique d'un tempérament plutôt triste que gai, il ne permit jamais à ses douleurs corporelles ou mentales de triompher de son sentiment du devoir. Son activité était prodigieuse. Livre après livre, en latin et en français, tombait de sa plume facile. Ses lettres seules formeraient des volumes et on ne put jamais lui reprocher d'avoir négligé ses devoirs pastoraux pour ses études.

Les *Instituts Chrétiens*, le chef-d'œuvre de son génie, ne sont pas seulement un cours théologique qui n'a jamais été surpassé, pour sa profondeur philosophique, et ses vues sublimes de la Souveraineté divine, mais au point de vue de la langue elle-même. Il l'écrivit d'abord en latin. Bossuet lui reconnaît la gloire d'avoir aussi bien écrit en latin qu'aucun homme de son siècle, puis il le traduisit lui-même en français, l'accompagnant d'une préface admirable adressée au roi François II qui, dit-on ne daigna pas même la lire.

" Ce qui fait la supériorité de Calvin sur ses devanciers, dit Bonnefon, c'est une précision que notre langue ignorait avant lui." (1) " Point de mots inutiles, dit M. de Saint-Marc Girardin, il pro-

(1) Litt. Franç., Bonnefon, p. 87.

cède par des traits vifs qui conviennent à son argumentation puissante, et supprime les articles dès qu'ils ne lui paraissent pas indispensables. Ce style nerveux, qui s'accorde si bien avec la rigidité de son caractère, et qui en est l'expression, l'élève au dessus de presque tous les écrivains qui le précédent et l'égale même à quelques-uns de ceux qui le suivirent. Ses expressions sont antiques, mais toujours fortes, sa véhémence est exempte de déclamation, son érudition, de pédantisme. Souvent une de ses phrases renferme le sens d'un long paragraphe... la preuve de l'étendue de son esprit."

Aussi l'apparition de ce livre remarquable fit sentir à tous les réformés français que l'auteur était leur chef. Sir Wm Hamilton, qui n'avait que peu de penchant à louer les Réformateurs dit qu'au point de vue du savoir et de la capacité " Calvin est supérieur à tous les théologiens modernes, et peut-être aussi à tous les anciens... Pour trouver son égal, il faut remonter au temps d'Aquinas ou d'Augustin."

Les ennemis du protestantisme accusent cette religion de n'être qu'une négation. Qu'ils lisent les *Instituts* de Calvin. Peut-être alors changeraient-ils de sentiment.

La théologie de Calvin a pénétré bien au delà de la France. Son système d'organisation ecclésiastique, que nous appelons ici et ailleurs, presbytérianisme, est aujourd'hui encore celui de millions de

chrétiens. C'est la république dans l'Eglise, et peut-être devons-nous voir dans ce gouvernement populaire et constitutionnel par des cours ecclésiastiques graduées, une des raisons de la haine qu'un gouvernement autocratique, comme celui de Louis XIV, déversa sur les Huguenots.

Ce n'est pas que Calvin ou ses partisans aient jamais attaqué l'autorité royale comme telle. Au contraire, même pendant les guerres de religion, on priait pour le roi, et quand venait la paix, celui-ci n'avait pas de meilleurs soldats que les troupes huguenotes. Mais comme Knox, dit une fois à la reine d'Ecosse, " lorsqu'un père a un accès de folie, ses enfants sont obligés de le lier," de même lorsque la folie de la persécution et du massacre s'est emparée du souverain en France, ses enfants huguenots durent lui résister.

S'ils ne l'avaient fait, ils eussent partagé le sort des Albigeois.

Calvin, Théodore de Bèze et Coligny ont tout trois trouvé leurs opinions religieuses dans la lecture de la Bible. Tout trois aussi n'ont jamais cessé d'avoir le plus haut respect pour ce livre inspiré et chacun dans sa sphère a fait tout en son pouvoir pour le faire mieux connaître. La Bible, dit un jour notre Souveraine a un prince Indien, est le secret de la grandeur des peuples ; telle fut aussi la conviction de nos Réformateurs. Tous les pays

où la Bible est en honneur sont aujourd'hui les premiers du monde.

La grande popularité de Calvin a tenu aussi à son désintéressement. Possédant pendant des années presqu'une autorité royale dans la ville de Genève il n'en vécut pas moins simplement, donnant plus qu'il ne recevait, refusant une augmentation d'honoraires et ne laissant à sa mort qu'une bibliothèque et quelques effets personnels, valant à peine trois cents écus. Comme Paul l'apôtre, il avait tout abandonné pour Jésus-Christ et comme lui aussi, il considéra tout ce qu'il avait laissé comme de l'ordure, au prix de la couronne de vie.

Aussi, il a mérité richement l'éloge qu'on a fait de lui, en écrivant : "Que presque tout l'héroïsme, la plupart des libertés, et beaucoup de la plus haute sagesse, et du plus beau caractère des siècles qui l'ont suivi se retracent à cet homme malade et solitaire. Dans ses mains la Réforme devint un mouvement indépendant des races et des nationalités, et produisit une Eglise vraiment chrétienne et universelle.

"Sans la Saint Barthélemy, l'impulsion qu'il avait donnée, eut fait de la France le pouvoir chrétien central de l'Europe et l'Ecosse jusqu'à nos jours, doit la plus grande partie de sa réformation à l'intelligence et à l'exemple souverain de Jean Calvin." (1)

(1) Ev. Review 1874, p. 369.

Théodore de Bèze, son ami et biographe, posséda peut-être un caractère plus aimable. On l'a comparé avec assez de justesse à Mélanchton. La douceur et la fermeté, qui lui étaient innées, commandaient le respect de ses ennemis mêmes, qui faute de mieux, ne lui ont reproché avec justesse que quelques écarts de jeunesse. Aussi bien noircir Saint Augustin, qui comme on le sait, n'était pas un saint dans son adolescence. Comme Calvin, de Bèze sacrifia amis et fortune pour l'amour de l'Evangile. Lorsqu'il arriva de France à Genève, il était si pauvre, qu'il y travailla comme imprimeur. Mais son génie, ne pouvait demeurer à ce niveau. Bientôt appelé à de plus hautes fonctions, il profita de sa position comme professeur à l'académie de Lausanne, pour nouer d'intimes relations avec des hommes distingués tels que Viret, Claude, Hotomanus et Calvin.

Son grand savoir, et son urbanité firent qu'on l'envoya négocier des affaires importantes avec les princes d'Allemagne et plus tard avec le roi de Navarre, le père de Henri IV. Ce fut en grande partie à ses efforts qu'on dût le premier édit de Charles IX en faveur des Eglises Réformées. Théodore de Bèze, comme tous les meilleurs citoyens de la France, lamentait l'esprit de parti et de haine qui s'accentuait de jour en jour davantage entre le parti Catholique et les Huguenots. Il joignit ses efforts à ceux de l'amiral de Châtillon et du prince

de Condé, pour obtenir du roi un concile national avec l'espérance qu'on pourrait peut-être trouver un terme moyen pour mettre d'accord les deux communions. Le pape, les cardinaux et les évêques s'opposèrent violemment à cette proposition, et finalement on conclut non en faveur d'un concile, mais d'un simple " colloque " ou discussion qui devait être tenu à Poissy.

Théodore de Bèze, après une ou deux entrevues avec le cardinal de Lorraine vit bien qu'il n'y avait pas grand chose à espérer du colloque. L'idée des théologiens catholiques était évidemment de mettre toutes les concessions du côté des Réformés et de n'en faire aucune eux-mêmes.

Ses prévisions ne furent que trop réalisées, On montra son dédain pour les champions de la Réforme, même par la mesquinerie de leur assigner des places inférieures à celles des évêques, leurs adversaires. On les interrompit plusieurs fois par des cris et même des insultes, le jésuite Lainez se distinguant par sa violence, tellement que la reine Catherine lui fit demander pardon à Théodore de Bèze. Finalement les théologiens catholiques rédigèrent une sorte de confession de foi, entièrement dans le sens catholique romain et demandèrent aux Réformés de la signer, sinon on les chasserait du royaume.

Voilà comment Rome entend encore la discussion. Il semble étrange de nos jours que lorsqu'on

eût découvert l'impossibilité de réconcilier les deux religions, on ne s'imagina pas de se résoudre à leur donner des privilèges égaux et à les laisser se développer en paix l'une à côté de l'autre.

La courtoisie comme le grand savoir de T. de Bèze, lui avaient cependant gagné beaucoup d'amis, et une sorte de trève s'était établie à Paris, dont il profita pour prêcher l'Evangile tant à la cour qu'au populaire. Comme Paul, l'apôtre au cœur de lion, Théodore de Bèze ne recula pas de rendre témoignage à son Sauveur, devant César.

Ces jours comparativement paisibles eurent un réveil sanglant, le duc de Guise attaquant une assemblée de Huguenots à Vassy, tuant et blessant la plus grande partie. Les Protestants coururent aux armes pour défendre leurs foyers et leurs autels. Théodore de Bèze fut prié par le duc de Condé de ne pas quitter la France dans ces tristes circonstances. Il y consentit volontiers, l'accompagnant durant toute la campagne, consolant les mourants, secourant les blessés et aidant à entretenir l'ordre parmi les troupes calvinistes.

Une épidémie désolait Orléans, T. de Béze ne recula pas plus devant le danger de la contagion, qu'il n'avait reculé devant les colères de la papauté. Partout où il y avait des malades à visiter, des larmes à essuyer ou des douleurs à soulager, on était sûr de l'y trouver.

Quand cette première guerre fut terminée il

revint à Genève, où il enseigna la théologie et remplit les fonctions de pasteur. Mais la France protestante le réclamait à haut cris. Unanimément choisi président du Synode national de la Rochelle, en 1571, il assista à la révision de Confession de foi des Eglises réformés. L'année suivante, élu de nouveau à la présidence du Synode national il se rendit à Nîmes, où il se distingua par l'opposition qu'il fit aux innovations dans la discipline ecclésiastique.

On peut dire de T.de Bèze qu'il fut le plus noble représentant de la Réforme à la cour de France. Sa conduite grave et pure, son caractère cordial, enjoué même au besoin, sa courtoisie proverbiale imposèrent le respect à tous. Il eut la joie de voir la proclamation de l'Edit de Nantes par Henri IV en 1598, et apprenant l'année suivante que ce roi était à deux lieues de Genève, il alla malgré son grand âge, le voir et le féliciter. Il avait alors 81 ans, et survécut encore cinq années, mourant en 1605.

Si nous appelons Calvin, le St Paul de la Réformation en France, et Théodore de Bèze le St Jean, quel titre donnerons-nous à Gaspard de Coligny ? Dirons-nous qu'il en fut le St Pierre, et qu'ayant pris l'épée, il périt par l'épée ? Non, car ce serait condamner la résistance armée des Huguenots, que nous considérons avoir été nécessaire. Nous voyons en Coligny plutôt un homme typifié par quelque

guerrier de l'ancien peuple d'Israël. Appelons-le donc le David du seizième siècle. Ce qui rend une étude de Coligny encore plus intéressante ici, c'est qu'à côté de sa mâle figure, s'aperçoit la forme élégante et délicate de Charlotte de Laval, son épouse — femme distinguée, tant pour les qualités de l'esprit que pour celles du cœur. Plus féminine que Jeanne d'Albret et non moins fervente, c'est à elle que le héros qui n'avait pas connu la crainte dans cent batailles, dût en grande partie le courage moral nécessaire pour une confession publique de sa foi en l'Evangile, confession qu'il ne démentit jamais ni en actes ni en paroles.

Sa fidélité à observer le culte de famille — sa femme à ses côtés — eût une influence si grande que son biographe écrit qu'on ne peut dire le nombre de ceux d'entre la noblesse française, qui ont commencé d'établir dans leur famille cette religieuse règle de l'amiral."

Coligny était la loyauté même. On lui a reproché son manque de prévoyance. Il est vrai que ne sachant pas ce que c'était que trahir, il ne faisait pas assez dans ses plans, la part du traître. " Comme plus tard Lafayette, il avait une foi entière en la justice de sa cause, et ne s'épargna jamais lorsqu'il s'agissait de la faire réussir. Mais Lafayette avait avec lui les masses du peuple. Coligny en avait les trois quarts contre lui."

Lorsque la guerre civile commença après le

massacre de Vassy, Coligny suivit le prince de Condé,et en très peu de temps ils se rendirent maître de plusieurs des plus grandes villes de France, entr'autres Lyons, Rouen et Orléans. Coligny voulait marcher immédiatement sur Paris. Le prince qui avait à ménager des amis à la cour s'y opposa. Catherine de Médicis l'amusa de pourparlers, pour gagner du temps et donner l'occasion au duc de Guise d'organiser les forces royales.

A la bataille de Dreux,Coligny fit des prodiges de valeur. On crut un moment à la défaite de Guise, et les fuyards en portèrent la nouvelle à Paris. Eh bien ! dit philosophiquement l'Italienne Catherine : " On priera Dieu en français ! " — Mais après tout les Huguenots furent repoussés et tout ce que put faire Coligny, fut d'empêcher que la défaite ne se changeât en déroute.

Après la prise d'Orléans. et l'assassinat du duc de Guise par Poltrot, une sorte de Guiteau, un gentilhomme huguenot, que ses malheurs avaient rendu à moitié fou, il y eut une trève aux hostilités, puis une déclaration de paix appelée la Pacification d'Amboise. Coligny désapprouva fort les conditions onéreuses que cette paix imposait aux Huguenots et prédit sa courte durée.

En effet, les hostilités recommencèrent bientôt avec des fortunes variées pour les partis combattant jusqu'à ce qu'on signa, de nouveau, un traité de paix à Longjumeau lequel, dit Brantôme, " laissa

les Huguenots à la merci de leurs ennemis, sans autre sécurité que la parole d'une Italienne." C'est cette paix qui est appelée dans l'histoire "La paix boiteuse et malassise."

Coligny s'était réfugié à la Rochelle où il fut rejoint par Jeanne d'Albret et les troupes du Béarn. La guerre recommençant, il battit l'ennemi à Roche Abeille, mais fut battu lui-même à Jarnac et à Moncontour. Le prince de Condé fut tué et Coligny lui-même blessé grièvement.

C'est alors qu'il écrit à ses enfants ces belles paroles qui méritent d'être citées : "Jésus marche devant nous. Les hommes nous ont tout pris ce qu'ils pouvaient nous prendre, mais si c'est la volonté de Dieu, nous serons heureux..."

Cependant la cause des Huguenots parut avoir gagné par la mort du prince de Condé. Désormais Coligny ne sera plus entravé dans ses plans hardis, par la trop grande prudence de ses supérieurs. Des montagnes du Béarn, des Cévennes, du Vivarais, du Dauphiné viennent à son appel, une noblesse aguerrie et des paysans exercés et intrépides, tous jurant de défendre jusqu'au dernier souffle de vie, leur foi et leur liberté. Il se met à leur tête, marche avec une célérité qui rappelle celle de Napoléon à sa première campagne d'Italie, traverse la moitié de la France, passe la Loire, écrase l'armée catholique qui lui barrait le passage à Arnay-le-duc et s'avance sur Paris. "Ils demanderont la paix, dit-

il fièrement, quand ils nous verront sous leurs murailles,"

Grande fut la consternation dans la Capitale. On avait cru la Réforme anéantie, et voici Coligny avec une armée aguerrie et victorieuse aux portes de Paris. On s'empresse de demander la paix, et un traité bien plus favorable aux Huguenots que tous les précédents est signé à St Germain en Laye (8 août 1570).

La reine Catherine fut remarquablement généreuse. Elle avait avec le cardinal de Lorraine et le duc d'Anjou tramé la St Barthélémy. Il s'agissait d'endormir les craintes des Huguenots. Elle n'y réussit que trop bien. Toujours trop loyal pour croire aux noires trahisons, Coligny signa le traité avec joie, et licencia la plus grande partie de ses troupes.

Il avait assisté au Synode national de la Rochelle en 1571, puis avait passé quelque temps à Paris. Lorsqu'en 1572 il se proposa de retourner à la cour, ses amis le supplièrent de n'en rien faire. "Je crois, dit-il, à la vraye parole et serment du roy" — et il alla. Charles IX le reçut cordialement en apparence, l'appela du nom de père et eut avec lui une longue conférence sur la politique extérieure du royaume.

Mais le 22 août 1572, comme l'amiral retournait du Louvre à son logement, un assassin, soudoyé

par les Guise, tira sur lui d'une fenêtre dominant la rue et réussit à s'échapper. Coligny fut blessé au bras gauche et à la main droite. Ses amis auraient voulu sur le champ l'emmener loin de Paris. Son médecin s'y opposa. Charles IX vint le visiter et exprima une vive indignation — vraie ou feinte — contre les auteurs de cet attentat.

Deux jours après dans la nuit, au matin du dimanche 24 août 1572, la grosse cloche de St Germain l'Auxerrois donna le signal attendu du massacre des Huguenots. Des bandes furieuses, armées jusqu'aux dents se précipitèrent dans les rues de Paris avec des cris de mort.

La demeure de l'amiral fut une des premières attaquées, le duc de Guise, le duc d'Aumale et le chevalier d'Angoulème dirigeant sur elle un corps de 300 soldats. En quelques instants les portes sont enfoncées. L'amiral souffrant et malade exhorte ses amis à se sauver s'ils le peuvent. " Pour moi, dit-il, je me recommande à la miséricorde de Dieu."

Oui ! car il n'avait rien à attendre de celle des hommes. Un allemand, serviteur du duc, nommé Besme, s'élance dans la chambre, et à la vue du vieux soldat blessé, s'appuyant contre le mur, il lui crie : " N'es-tu pas l'amiral ? " — " Oui, dit Coligny, c'est moi, jeune homme tu devrais avoir égard à mon âge et à mon infirmité, mais tu ne feras pourtant pas ma vie plus brève."

Besme lui plongea son épée dans la poitrine, les autres assassins présents le blessèrent de leurs poignards, puis à la demande du duc de Guise le jetèrent par la fenêtre. Le duc essuya le sang du visage du cadavre, "Oui, c'est bien lui, dit-il en lui lançant un coup de pied. Allons aux autres maintenant."

Ainsi périt ce grand homme à l'âge de 55 ans, le plus noble patriote de la France, dont le seul crime avait été son amour de l'Evangile et sa haine de l'apostasie romaine.

Ce que Calvin et Théodore de Bèze furent dans l'arène théologique, il le fut sur le champ de bataille. Ces trois hommes illustres ont leur monument dans l'affection et le respect de tous les penseurs protestants. En eux nous voyons typifiés, le savoir, la courtoisie, la profonde piété et le courage moral et physique des Huguenots.

Les hommes formés sur leur modèle, sont véritablement des *hommes*. Lorsque Louis XIV égaré par les Jésuites, a chassé de France par la Révocation de l'Edit de Nantes quatre cent mille hommes de cette trempe, il a infligé à son royaume un coup, duquel il ne s'est jamais relevé. Il a commis un crime qui ne sera entièrement expié que lorsque dans chaque ville et village français les idoles seront tombées et Dieu sera de nouveau adoré en esprit et en vérité. Et grâces à Dieu, ce jour approche.

RÉV. CHARLES. A. DOUDIET.

oitrine,
le leurs
Guise le
ang du
il en lui
mainte-

55 ans,
le seul
sa haine

ent dans
p de ba-
r monu-
les pen-
pifiés, le
courage

ont véri-
IV égaré
Révoca-
hommes
un coup,
mmis un
lorsque
idoles se-
ré en es-
jour ap-

IET.

LES CONSEQUENCES

— DE LA —

RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES

EN FRANCE ET

L'INFLUENCE DES HUGUENOTS À L'ÉTRANGER

Mesdames, Messieurs, — Pour donner plus de force au sujet qui m'a été assigné, savoir, "Les Conséquences de la Révocation de l'Edit de Nantes en France, et l'influence des Huguenots à l'étranger," je désire considérer aujourd'hui les protestants de France au point de vue politique, social, moral et spirituel, quatre traits caractéristiques qui ont fait de leur émigration une perte pour leur pays, et un gain pour ceux qui ont accueilli ces nobles fugitifs.

1. Un des traits les plus saillants et les plus remarquables des Huguenots, était leur aptitude comme organisateurs. Longtemps avant que l'Angleterre eut atteint à la hauteur d'un gouvernement constitutionnel et représentatif, les Huguenots avaient entrevu et saisi le vrai principe de la vie politique et nationale. Leur église était organisée sur une

base simple et libérale. Son gouvernement électif établissait l'égalité entre les gouvernants et les gouvernés ; et ses affaires étaient conduites avec une sagesse et un décorum des plus étonnants dans un siècle où l'assemblée populaire délibérative était de fait inconnue. Dans leurs Synodes et conventions, la liberté de la parole était reconnue et mise en usage ; point de distinction entre les représentants, ni de différences dans les rangs des congrégations par lesquelles ils étaient élus et délégués. Si nous nous rappelons comment, dans les temps passés, l'église anglicane a protégé la constitution de l'Angleterre et l'a développée ; comment les Presbytériens d'Ecosse ont moulé et formé la vie politique du Nord de la Grande-Bretagne et comment les Puritains du dix-septième siècle ont influencé la forme de gouvernement et la conduite des affaires modernes du Royaume-Uni, nous ne pouvons faire autrement que de reconnaître combien l'exemple des Huguenots, leur vraie démocratie et leur honnête égalité, auraient aussi influencé à un haut degré le régime futur de l'état en France. Il est incontestable qu'ils nous fournissent la preuve qu'au moins de leur temps les Français n'étaient pas incapables de jouir des privilèges d'une liberté constitutionnelle. Quand ils abandonnèrent leur patrie, la voix du peuple, restée muette, ne protesta pas, le siècle s'engagea dans une fausse voie. Tandis que l'Angleterre se libérait des fers d'un antique servage politique,

les rois et les conducteurs de la France déployaient toute leur énergie, pour river plus sûrement que jamais, les chaînes de la tyrannie, et les cercles de fer du despotisme. Je crois qu'on peut démontrer sans peine que du jour où les Huguenots laissèrent leur pays natal, la centralisation du pouvoir, la non-responsabilité du gouvernement, la juridiction arbitraire des rois et des princes, l'orgueil et la pompe des castes passèrent dans les mœurs, jusqu'à ce qu'enfin le fardeau devint insupportable, et l'humanité outragée exigea une pleine et entière réparation. Je dis que du jour où l'Edit de Nantes fut révoqué, jusqu'au jour où le sang coula dans les rues des villes de France, l'esprit humain n'eut aucune occasion de développer la liberté des masses, de transformer ses esclaves en hommes, en êtres responsables et en citoyens respectant les lois. Si le génie politique des Huguenots eût été encouragé et suivi il aurait sauvé le pays de beaucoup de scènes d'horreur, et de malheureuses années.

2. Un second trait frappant des Huguenots, c'était leur industrie et leur habileté commerciale. Ils étaient les travailleurs les plus adroits et les plus économes de la France, ouvriers experts, artisans capables, maîtres dans l'art de fabriquer les objets de goût dont leur pays avait alors la spécialité. Il est vrai que le don de créer la prospérité commerciale et sociale est différemment envi-

sagé, comme toute autre chose ; ceux qui ne l'ont pas affectent d'y attacher peu de valeur et même de le mépriser. Ainsi un archevêque brésilien disait, il n'y a pas longtemps, à son auditoire : " La prospérité et les richesses des nations protestantes, mes chers enfants, sont les preuves de leur méchanceté et de leur condamnation finale. Dieu leur envoie des richesses, comme un piège, pour les renverser et les détruire." Il est possible que ceux qui travaillèrent contre les Huguenots pensaient que leurs fabricants étaient des agents de Satan, et leurs gains, le salaire de l'iniquité ! Quoi qu'il en soit, les fabriques et les usines, le tissage et les filatures, l'orfévrerie et le travail du fer et du cuivre, les ateliers de fines broderies et de dentelles, en un mot, tout ce qui alimentait la vie commerciale de la nation, était en grande partie, sinon entièrement entre les mains des Protestants. Ils étaient sobres, énergiques, diligents, économes et prudents, des hommes qui avaient le génie des affaires, et qui s'entendaient aux trafics les plus difficiles ; des hommes capables qui jetèrent les fondements de ce gigantesque commerce moderne qui, par ses flottes de puissants navires, transporte aux extrémités de la terre les produits de nombreuses mines et d'innombrables et vastes fabriques. On ne trouvait leurs égaux, sous ces divers rapports, dans aucune autre partie de l'Europe, et nul homme sensé ne peut douter que si la France eut été assez bien

avisée pour les y retenir, c'est elle, et non l'Angleterre qui aurait été le centre commercial du monde, et que les Français fussent devenus les arbitres de son trafic et de sa vie, au lieu des Anglo-saxons.

3. Le troisième grand trait du caractère huguenot — plus grand, en vérité, qu'aucun de ceux dont nous venons de faire mention — c'était leur zèle et leur dévouement. Si jamais l'héroïsme a existé sur notre terre, c'est bien parmi les Protestants de France.

L'Angleterre et l'Ecosse ont été riches en hommes dévoués à leurs principes et à leurs devoirs — en hommes qui ne craignirent point de défendre ce qui est droit, et de mourir en le défendant. A Dieu ne plaise que je rabaisse les grands et émouvants sacrifices ou l'abnégation des martyrs, du temps de Marie la Sanguinaire, des *Covenanters* d'Ecosse, des Puritains ou des "Non-conformistes". Ils furent grands, dans le sens le plus étendu de ce mot : mais leur gloire toute brillante, qu'elle soit, pâlit à côté de la splendeur de celle des Huguenots. Rome a traîné sa robe d'écarlate dans le sang de cette Eglise si dévouée, l'Eglise protestante de France. Rome a teint ses vêtements dans le sang de milliers d'âmes héroïques qu'elle a foulées aux pieds. Elle a chanté ses *Te Deum* blasphématoires à la vue de l'agonie de pauvres opprimés, hommes, femmes et enfants, massacrés ou deshonorés ! Elle a proclamé son triomphe diabolique par des chansons grivoises

et des carillons de cloches. Oui ! et en même temps elle a osé élever ses mains souillées et dégouttantes du sang des saints, pour bénir un monde dans lequel elle avait semé la désolation et la mort, et pour rendre grâces à un Dieu dont la loi est miséricorde et amour ! — Et comment cette pauvre Eglise française passa-t-elle à travers cette fournaise ? Je le proclame ici, le monde n'a jamais eu un plus noble exemple d'héroïsme indomptable. Ceux qui dûrent mourir, moururent comme le font ces hommes sur l'âme desquels un souffle de lâcheté n'a jamais passé. Ceux qui purent quitter leur pays laissèrent maisons, laissèrent richesses, oui ! laissèrent tout ! et plutôt que de renier la foi ils s'enallèren en pays éloignés, cherchant de nouveaux foyers parmi des peuples de langues étrangères.

C'étaient de grands hommes que ces Puritains qui, dans le petit navire *Mayflower*, affrontèrent les orages de la mer Occidentale, et les dangers des savanes de l'Ouest : Que Dieu soit loué de ce qu'il y a eu de tels hommes et qu'il nous fasse la grâce d'être aussi sincères qu'ils le furent — mais les Huguenots eurent à fuir sans or et sans argent, à vide et presque nus. Ils eurent à abandonner tout, jusqu'aux vêtements qui les couvraient. Qu'on nous dise que des hommes doués d'un tel courage moral ne sont pas, la vie et la force d'une nation ! Qu'on nous dise, si avec un tel zèle et un tel dévouement, ils ne sont pas les sauveurs du monde, les

vrais disciples de Jésus-Christ, et de véritables héros couronnés de lauriers ! Quand je pense à ces hommes au cœur fort, à ces faibles femmes traînant leurs enfants après elles, ou les portant dans leurs bras, fuyant en hâte au dans les tenèbres le long des routes de la France, à la recherche d'une demeure où ils pussent servir le Dieu qu'ils aimaient, comme ils sentaient qu'il doit être servi ; quand je me souviens des richesses et du bonheur qu'ils rejetèrent des honneurs qu'ils refusèrent, de la paix et de la prospérité qu'ils fuirent, parce que le prix auquel ils auraient pu en jouir était celui de l'âme et de la conscience ; quand je pense au baptême de feu, aux mugissements des tauraux de Basan, aux cloches retentissantes de Saint Angelo, aux transports triomphants de Louis XIV, aux foyers profanés, aux femmes déshonorées et aux enfants massacrés, je m'écrie : Oh ! si j'avais une couronne de fin or, constellée de ces joyaux précieux qui symbolisent la pureté, la victoire et l'amour, je voudrais la placer sur la, tête plutôt la déposer aux pieds de l'Eglise la plus héroïque qu'ait jamais vue la chrétienté, l'Eglise Réformée de France.

4. Et pourtant, il reste aux Huguenots, selon moi, un trait encore plus grand que tous les précédents. C'est leur Protestantisme. Je ne rougis pas de m'avouer un humble disciple de Jean Calvin, qui, avec St Paul et St Augustin, forment une trinité de princes entre les docteurs de l'Eglise. L'Eglise

Anglicane, à laquelle j'appartiens, et que j'aime, n'a pas eu honte de s'asseoir à ses pieds, et quant à moi-même, quoique hélas ! j'aie l'esprit du siècle contre moi, je reste encore attaché à ces vérités merveilleuses et consolantes pour l'âme qui en ont fait un apôtre de lumière pour ceux qui les aiment, et un apôtre de ténèbres pour ceux qui trébuchent contre elles et qui, parce qu'ils ne peuvent les saisir, les nient. Calvin fut entre les mains de Dieu l'honorable instrument par lequel le Protestantisme français s'exprima, se confirma et s'éternisa. Je dis "s'éternisa," car les Protestants de France ne diluront jamais ni ne renieront jamais leur foi.

Nos adversaires disent que c'est une religion de négations, que la nôtre. Ne me croyez pas trop violent si je vous dis qu'elle nous enseigne véritablement, et assez clairement pour qu'on ne puisse s'y tromper, qu'il ne nous faut : ni Rome, ni papisme,ni purgatoire,ni transsubstantiation, ni arrogance cléricale, ni esclavage laïque, — bref, que nous ne voulons rien de ce qu'on interpose entre l'âme et son Sauveur. C'est dans la connaissance du chemin unique ouvert à tous, libre pour tous, évident pour tous ceux qui le cherchent, et menant droit à la croix du Seigneur Jésus-Christ, qu'à consisté le secret des Huguenots, et que consiste le secret du Protestantisme et celui de la Vérité. Nous y avons un guide si vous voulez mais pas d'autre médiateur que Christ. Des ambassadeurs tant qu'il vous

plaira, mais des prêtres, jamais ! C'est l'Esprit de Dieu lui-même qui met en contact direct avec le Christ, l'âme qu'il a prédestinée à la vie.

Comme les Puritains, les Huguenots éprouvèrent toute la puissance et toute la consolante efficacité d'une religion qui est esprit et vérité. Ils comprirent l'unité en Christ. Ils sentirent qu'il est tout pour son peuple, tout pour les siens, tout pour tous les croyants, quels que soient le nom qu'ils portent, la nation à laquelle ils appartiennent, l'église qui les réclame ou la condition qui leur est faite. Plus que tous les trésors de la terre Jésus peut enrichir, fortifier et consoler le cœur de l'homme. Quiconque a une fois saisi ces vérités comme les saisirent les protestants de France, n'est plus tenté de regarder en arrière vers ces " faibles et misérables éléments," qui donnent la mort plutôt que la vie.

Tels sont les traits les plus marquants du caractère des Huguenots. Ils furent grands, grands politiquement, socialement, moralement et religieusement. Aussi est-il facile de se faire une idée de l'étendue de la ruine du peuple qui perdit de pareils éléments, et de l'augmentation de puissance de celui qui les reçut. L'évêque Burnet, qui était sur le continent lors de la Révocation, raconte que, durant ce terrible hiver, les pauvres fugitifs arrivèrent en foule à Genève affamés et les vêtements en lambeaux. Des milliers se réfugièrent en

Angleterre. Oui, l'Angleterre protestante, malgré son roi papiste, ouvrit les bras à sa sœur méprisée et durement éprouvée, et la pressa sur son cœur. Les églises paroissiales firent des collectes en faveur des réfugiés, on leur fit des pensions et on affecta des églises anglicanes à leur culte. Le pieux Evelyn parle d'un service, célébré à Greenwich, où cent proscrits s'étaient rendus sous la protection de l'église établie, qui n'avait pas encore appris à regarder avec méfiance le nom de protestant. Les pasteurs exhortèrent avec beaucoup de ferveur ces pauvres réfugiés à la patience, à la constance et à la confiance en Dieu. C'était le jour de l'épreuve et de la charité, mais l'Angleterre a été richement récompensée de son hospitalité, et avec elle les autres pays qui donnèrent asile au peuple de Dieu. Ce sont ces proscrits qui ont jeté les bases de la prosperité de la Grande Bretagne. Cent mille hommes et femmes énergiques, aptes aux affaires et doués des qualités que j'ai indiquées, éveillèrent bientôt l'activité latente de la vieille Angleterre. Les tisserands à Spitafields, les horticulteurs dans le Kent, les artisans dans l'Essex, les travailleurs partout répandus changèrent la face du pays. Avant leur arrivée la rivière Wands coulait en silence de Croydon à Wandsworth entre ses rives ombragées ; peu après elle était bordée de tant de moulins et d'usines sur un parcours de trois lieues, que l'on

disait qu'elle n'avait pas le temps de geler, tant on la faisait travailler.

D'autres réfugiés allèrent grossir les armées britanniques qui combattaient leurs ennemis, ou compléte les équipages de la flotte qui détruisait la marine de France. Ils soutinrent avec constance la maison d'Orange contre les Stuarts, amis de Louis XIV, et combattirent victorieusement pour la défense de leur foi à la mémorable bataille de la Boyne. Par leur intelligence et leur fidélité ils agirent fortement sur l'opinion anglaise, et il est probable que sans eux l'Angleterre n'aurait pu secouer l'odieux régime de Jacques II et mettre fin aux maux qu'il avait engendrés. Il n'y a pas de doute qu'ils contribuèrent au développement de la vie politique et sociale de leur pays d'adoption.

Quoiqu'il en soit, il y a eu deux grandes émigrations de Français en Angleterre qui ont profondément modifié son histoire. La première donna la couronne à un duc de Normandie, créa l'unité et la puissance du royaume, et prépara la gloire de la première nation du monde. Mais cette œuvre, faite à la pointe de l'épée, déposséda les habitants, souilla de sang les eaux limpides des ruisseaux et des rivières et couvrit de cadavres maint champ de bataille.

La seconde, celle des Huguenots, accomplit une œuvre aussi grande, aussi noble et ausssi permanente. Elle réveilla une population lourde, inactive,

peu propre aux affaires et lui communiqua une activité qui en a fait le foyer de la vie, de la richesse, de la puissance et de la prospérité du monde.

Grâce aux Huguenots, ce n'est pas seulement dans son île, c'est aussi à l'étranger que cette nation vivante bâtit des usines, exploite des mines, sillonne les plaines immenses de chemins de fer et envoie ses flottes fonder sur des plages lointaines des cités et des nations qui deviendront les émules et peut-êtres les rivales de la mère-patrie. Et remarquez que cette impulsion puissante n'est due ni à la violence ni à la cruauté du Normand qui le firent exécrer des Anglais, mais aux vertus, à l'honnêteté, à la vérité, à la justice, à l'industrie, au courage et à la persévérance des Huguenots. Comme la chaude et silencieuse lumière du soleil tire de la terre les trésors qu'elle recouvre, et fait éclore les fleurs aux riches couleurs et les fruits savoureux, ainsi l'activité des Huguenots hâta l'éclosion des vertus et des forces de cette nation dont la gloire n'a souffert aucune éclipse et dont l'intégrité est un des remparts de l'humanité.

Je ne dois pas négliger de parler d'une autre action, moins apparente peut-être, mais tout aussi réelle, que les Huguenots exercèrent en Angleterre. C'est celle qui se dégagea de leurs convictions religieuses. Nous exerçons tous une influence sur les autres, et souvent elle est plus profonde et plus étendue que nous ne le pensons. Ils réfléchissent

notre âme comme la limpide surface des eaux réfléchit notre figure qui s'y penche. C'est ainsi que Dieu se sert des chrétiens pour conduire l'Eglise dans la voie qu'il lui ouvre. Il donne à chacun une œuvre à accomplir, un côté de la pensée chrétienne à développer. En sorte que ce qui étonne est moins nos divisions apparentes que notre unité réelle. Comment pourrait-il en être autrement puisque nous avons le même Seigneur, la même foi, le même baptême, le même Dieu et Père ? Aussi la foi simple, le zèle persévérant et la piété pure des Huguenots contribuèrent à enrichir la vie spirituelle des Anglais. Leur spiritualité fut comme l'or des rayons du soleil levant qui dore les ombres grises et lourdes du matin avant de les dissiper. Leur protestantisme sincère et leur ardent enthousiasme donnèrent de la couleur, de la vivacité et une splendeur sans rivale à la piété de l'Angleterre. Plusieurs de leurs fils devinrent des membres honorés et utiles des divers corps religieux de ce pays, et l'église anglicane se souvient encore d'eux. Il en est un surtout qu'elle ne peut oublier, parce qu'il fut un homme de Dieu, une puissance dans le réveil religieux du dernier siècle et un guide des âmes tendre et fidèle. C'est William Romaine, homme pieux, esprit large, écrivain élégant. Son père était un réfugié et son œuvre ne le cède en importance qu'à un bien petit nombre de ses contemporains. Sa mort confirma la vérité de cette parole de John

Wesley : "Notre peuple sait mourir. Le monde peut condamner nos opinions, mais il ne peut nier que nous fassions une belle mort !" Ceux qui ont lu son ouvrage intitulé : *La vie, les progrès et le triomphe de la foi*, n'en demanderont pas davantage pour bénir Dieu d'avoir conduit les Huguenots sur les rivages de l'Angleterre. Encore un mot, et je finis.

Je ne puis penser à ces hommes, dont je voudrais louer dignement la mémoire, sans souhaiter que les motifs qui les firent agir animassent aussi les hommes de mon siècle. Dieu m'a donné une âme espérante qui ne peut s'attarder au côté sombre des événements, néanmoins je ne puis me dissimuler le fait qu'aujourd'hui même, malgré les efforts de nos pères pour assurer la liberté religieuse, on forge dans l'ombre des fers et des chaînes pour nous réduire en esclavage. Prenons garde ! Souvenons-nous du passé et soyons fidèles. On peut essayer de déguiser les faits, mais le principe de tyrannie auquel échappèrent les Huguenots est encore le même et il est fatal à la liberté, fatal à la religion, fatal à l'âme.

Combattez jusqu'à la mort tout ce que l'on veut mettre entre vous et le Seigneur Jésus : Prêtres, sacrements, saints, philosophie ou mondanité, et portez toujours le regard sur LUI. Tenez-vous dans la splendeur de sa lumière. Ne badinez jamais avec vos adversaires, ne leur permettez jamais d'entamer votre foi, et alors les chaînes qu'ils forgent dans l'ombre ne pèseront jamais sur vous ni sur vos enfants ! J. S. STONE, B. D.

monde
eut nier
qui ont
s et le tri-
avantage
enots sur
et je finis.
je vou-
souhaiter
ent aussi
onné une
é sombre
dissimu-
es efforts
gieuse, on
pour nous
ouvenons-
t essayer
tyrannie
encore le
religion,

que l'on
esus : Prê-
mondanité,
Tenez-vous
e badinez
permettez
s chaînes
jamais sur
B. D.

ça
ri
de
fr
ér
ti
d'
ef
pr

ve
pa
vu
et
qu
be

to
la
rôl

LES

HUGUENOTS AU CANADA.

C'est Henri Martin, le célèbre historien français, qui a dit : " Les protestants étaient fort supérieurs, en moyenne, sinon à la bourgeoisie catholique de Paris et des principaux centres de la civilisation française, du moins, à la masse du peuple et les émigrants étaient l'élite des protestants. Une multitude d'hommes utiles parmi lesquels beaucoup d'esprits supérieurs, laissèrent en France des vides effrayants, et allèrent grossir les forces des nations protestantes."

M. Garneau, dans un moment de franche naïveté, a exprimé le regret que cette race d'élite n'ait pas tourné ses pas vers le Canada ; nous eussions vu se produire chez nous la croissance merveilleuse et imposante et la prospérité toujours ascendante qui font aujourd'hui des Etats-Unis un des plus beaux pays du monde.

Nous n'irons pas si loin que certain historien tout récent du Canada, mais il est hors de doute que la nationalité française en Amérique aurait joué un rôle bien différent, et qu'au lieu de former au sein

des flots envahissants de la race anglo-saxonne, une population moindre, attirée par le spectacle d'une nation grandissante et prospère, aurait loyalement partagé l'influence et le prestige que donnent toujours l'éducation et la fortune.

Nos frères de Rome nous pardonneront et nous comprendront même si un coup d'œil rapide dans ces jours sombres de notre histoire évoque des souvenirs tristes. Nous protestants français des rives du St Laurent nous n'avons plus qu'à suspendre nos harpes aux saules et à pleurer ; au faible il ne reste d'autre refuge que le regret.

Est-il donc possible de retenir un soupir et de se défendre d'une comparaison, quand on voit la prospréité des Huguenots établis dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre et l'état d'ignorance et de pauvreté comparatives de nos frères de la province de Québec ? Plusieurs choses influent sur les destinées d'un pays nouveau : les traits caractéristiques de ses premiers habitants, leurs vues politiques, leurs dispositions morales et religieuses et leurs plus ou moins grandes aptitudes aux affaires ; la position sociale, le degré de richesse, de fortune ou de pauvreté déterminent aussi la rapidité et la nature du développement. Il est aussi impossible de ne pas mettre en ligne de compte l'influence des sociétés d'exploitation coloniale, et les dispositions mêmes de leurs actionnaires.

A ces divers points de vue, trois fois les Huguenots ont failli imprimer à la colonie le cachet de leur nature entreprenante et de leurs dispositions religieuses.

On s'étonne que le cardinal Richelieu, qui ne manquait pas de visées politiques, n'ait pas deviné la gloire qui en aurait rejailli sur la France. Du reste, comme le remarque justement Garneau, " s'il fallait absolument éliminer une des deux religions pour avoir la paix, l'intérêt de la colonisation demandait que cette élimination tombât sur les catholiques qui émigraient peu ou point du tout, plutôt que sur les protestants qui ne demandaient qu'à sortir du royaume." Une seule chose peut expliquer cette politique anti-patriotique : Richelieu, cardinal, avait plus à cœur le triomphe de Rome que la gloire de son pays.

" C'est au génie inspirateur des Huguenots, à l'homme le plus ferme, le plus actif, à l'un des plus beaux génies qui aient jamais illustré la France, à Coligny qu'appartient la conception d'une politique coloniale," (1) qui eût reflété sur son pays la plus grande gloire, en lui faisant partager avec les Puritains de la Nouvelle-Angleterre, la possession de l'Amérique du Nord ; sentant menacées les libertés de ses coreligionnaires, il voulait leur préparer un refuge dans la tempête.

---

(1) Réveillaud, Histoire du Canada.

Mais les sanglantes guerres de religion, rendues si tristement célèbres par les massacres de la St Barthélemy et la mort de l'amiral lui-même, détournèrent momentanément l'attention publique des colonies. Ce n'est que lorsque le calme fut rétabli et que le Béarnais sentit son trône mieux affermi que le Canada reprit quelqu'importance dans sa politique coloniale Un autre motif tournait la pensée de Henri IV vers les côtes du Nouveau-Monde. Il sentait que l'Edit de Nantes qu'il venait de promulguer n'était pas le dernier mot des dissensions religieuses, et comme Coligny, il ne voyait pas d'autres solutions que de préparer à la minorité un refuge sur les rives lointaines de l'Amérique.

Il ne nous appartient pas de dire ce qu'aurait été le sort politique de notre pays ; cependant il est hors de doute qu'à la révocation de l'Edit de Nantes, la permission de passer au Canada, eut-elle été accordée aux Huguenots, aurait jeté sur nos côtes une bonne proportion des quatre cent mille refugiés qui, fort attachés à la patrie, auraient préféré passer dans une colonie française ; n'est-il pas probable qu'ainsi fortifiée elle aurait changer le sort des armes ? Il est bien permis de croire aussi, que les colons eussent accueilli différemment les propositions qui en 1774 et 1775 nous arrivaient des colonies anglo-saxonnes, peu avant leur déclaration d'indépendance.

Dans le premier cas, le Canada resté français et protestant aurait été le digne émule des Etats-Unis ;

dans le second, nous eussions probablement partagé le sort de nos voisins, leur prospérité et leur gloire.

Dans les vues d'une insondable Providence, un autre avenir nous était réservé.

C'est en 1599 que le premier huguenot de quelque influence passa au Canada. M. de Chauvin qui se recommandait à Henri IV pour des services rendus avait obtenu de son souverain la commission laissée vacante par le marquis de la Roche ; mais la paix venait d'être rétablie ; les Huguenots passionnément attachés à la patrie et rassurés par l'édit de tolérance de 1598, pensaient moins à l'émigration ; aussi peu ou point de protestants accompagna le nouveau gouverneur de Chauvin dans la colonie.

Ce n'est que sous l'administration de M. de Mons, ancien compagnon d'armes de Henri IV, que l'on voit un commencement sérieux d'émigration huguenote. M. de Mons, gouverneur en Saintonge et de plus réformé, avait accompagné M. de Chauvin dans ses voyages et connaissait déjà le pays qu'il entreprenait de gouverner. Un des articles de sa commission stipulait que les Huguenots auraient la liberté de professer leur religion dans les colonies. Comme l'Edit de Nantes ne faisait que tolérer les Huguenots et que souvent cette tolérance était chèrement payée, on commençait à apprécier la promesse de la liberté, dût-elle être acquise au prix de l'expatriation.

M. de Mons fortifia la compagnie d'exploitation coloniale, en s'adjoignant plusieurs riches marchands protestants, fit équipper quatre navires, dont deux se dirigèrent sur Tadoussac ; les deux autres, portant MM. de Mons et Champlain, vinrent mouiller dans une belle rade, sur la rive sud du golfe qu'ils appelèrent Port-Royal, aujourd'hui Annapolis. Il avait emmené avec lui plusieurs gentilshommes, entre autres M. de Poutrincourt, baron de St Just, des artisans, des soldats, professant l'une ou l'autre religion, des prêtres et des ministres. Cette colonie mixte était d'un bon augure pour l'Amérique du Nord, la terre classique des libertés civiles et religieuses ; le protestantisme transplanté sur son sol naturel, avec un souverain qui essayait d'être impartial, quoique souvent forcé de favoriser les catholiques, un lieutenant-général protestant, des colons et des capitaux protestants, allait donc fleurir sur un sol virginal et y produire ses fruits naturels.

M. de Poutrincourt qui, dès son arrivée, avait été frappé de la beauté de la baie et des terres environnantes en demanda et en obtint la cession. En homme pratique, il voulait fonder une colonie qui pût subvenir à ses besoins et, sans négliger tout à fait le commerce, il s'attacha à jeter les fondements d'une colonie agricole. En même temps, il ne manquait pas à la cour d'envieux qui convoitaient les faveurs accordées à M. de Mons : de plus, les

Jésuites qui avaient placé la Nouvelle-France sur leur carte géographique, craignant l'influence huguenote, avaient réussi à susciter des difficultés au gouverneur. Lorsque M. de Mons retourna en France, il trouva son crédit ébranlé et ses intérêts dans la société menacés ; découragé il abandonna tout à M. de Poutrincourt moyennant certains privilèges commerciaux.

Sous la direction de son nouveau chef, la colonie s'accroissait de nouveaux habitants ; les terres se défrichaient ; les arbres équarris entraient dans la construction de maisons simples et solides ; on avait construit un four à briques, un moulin à moudre le grain ; tout allait à merveille, quand un événement inattendu vint donner aux affaires une tournure nouvelle ; Henri IV tombait sous le couteau de Ravaillac. Le contre coup ne se fit pas longtemps attendre dans la colonie. Avec Marie de Médicis, l'intrigue et la violence succédèrent à la politique conciliante du feu roi ; les Jésuites arrivèrent avec ordre de la cour, à la compagnie, de pourvoir aux besoins de leur mission.

Les associés qui étaient protestants et qui connaissaient l'appétit des nouveaux venus et les soupçonnaient,non sans raison,d'avoir été les instigateurs du crime de régicide, n'hésitèrent pas longtemps dans la conduite à suivre ; ils refusèrent de contribuer à leur entretien et à leur développement, et se retirèrent de la société. Ce n'est pas à nous de

juger la sagesse de leur décision ; leur retraite était suffisamment justifiée par l'imposition de charges qui froissaient leurs convictions, et par le caractère reconnu des hommes avec lesquels ils devaient forcément venir en contact ; cependant dans l'intérêt de la colonie et de son avenir, nous ne pouvons que vivement regretter le départ d'hommes dont l'esprit public, l'influence morale et la puissance mercantile étaient si indispensables au développement du pays.

Les Jésuites avaient prévu le coup qui frappait la colonie et pour le parer s'étaient assuré le concours de l'une de leurs riches créatures. La marquise de Guercheville profita des dispositions des associés pour acheter à vil prix leurs intérêts, ainsi que les droits de M. de Poutrincourt sur l'Acadie. Dès lors maîtresse de la situation, elle voulut servir les intentions des Jésuites, et persista à vouloir prélever sur le commerce et la pêche l'entretien de leur mission ; il s'en suivit des troubles et des arrestations ; les Jésuites agissant au nom de la marquise firent saisir les vaisseaux de Poutrincourt et à force de mesures vexatoires et coûteuses ils le ruinèrent ainsi que les habitants de Port-Royal.

La colonie était réduite aux abois, quand une flotille marchande anglo-saxonne, sous le commandement de d'Argall, vint la surprendre, la piller et la réduire en cendres.

Garneau, dont le témoignage n'est pas suspect, dit à leur sujet : " Les protestants composaient la

classe la plus industrieuse de la France et par cela même la plus favorable au progrès du commerce et de la colonisation. Leurs adversaires qui prétendaient dominer à toute force dans les affaires politiques comme dans les affaires religieuses, voulurent, du jour où ils furent les maîtres en Amérique comme ailleurs, que le commerce supportât toutes les dépenses ecclésiastiques aussi bien que civiles, fardeau trop lourd pour lui,et ils sacrifièrent autant par faux zèle que par ignorance les intérêts les plus chers du pays à la dévotion sublime mais outrée du dix-septième siècle." (1)

Cet état de choses était loin d'attirer des colons protestants ; cependant l'édit de tolérance que les parlements avaient enregistré à regret, recevait déjà de sérieuses atteintes. Le jeune Louis XIII qui avait promis de le respecter, jurait d'exterminer les hérétiques ; on avait déjà demandé la suppression de tous les ouvrages protestants où le pape était attaqué ; quelques années plus tard les Réformés avaient déjà une longue liste de plaintes formulées dans l'un de leurs synodes ; quatre-vingt-onze temples avaient été fermés. Ils se tournèrent vers les colonies ; plusieurs actionnaires protestants de la société qui avaient encore des intérêts au Canada envoyèrent des commis pour les surveiller.

---

(1) Garneau, Vol. I, p. 48.

Après le départ de M. de Poutrincourt, on avait conseillé à la marquise de Guercheville de s'associer M. de Mons, mais elle avait refusé ne voulant avoir aucun rapport avec les calvinistes.

Avec sa persévérance toute hugnenote M. de Mons remonta le fleuve et tenta un nouvel établissement à Québec ; mais son crédit à la cour étant à peu près nul il eut recours à Champlain qui, en sa qualité de catholique, quoiqu'il eut épousé une demoiselle huguenote, Hélène Boulay, y était mieux vu. Il entreprit de reconstituer la société, s'adressa aux marchands de Dieppe, de St Malo et aux négociants de La Rochelle ; on avait bien accueilli ses démarches ; tout était prêt ; on devait se partager les actions. Mais les Rochellois qui avaient souffert dans l'ancienne société ne se pressaient pas, ils tardèrent tant qu'on se passa d'eux et on forma sous la présidence et la protection du cardinal Richelieu la célèbre société, dite des *cents*. Elle s'engageait par l'article quatre de sa constitution à ne faire passer au Canada que des Français catholiques et par contre à transporter des PP. Récollets " pour la conversion des Sauvages et l'exaltation de la religion." (1) C'était en 1627.

Non contents du rôle qu'on leur avait assigné, les PP. Récollets voulant prendre part à la direction des affaires de la compagnie, prièrent en consé-

(1) Coll. M. Tome I, p. 71.

quence Champlain de convoquer un conseil auquel ils assistèrent avec quelques-uns de leurs amis dévoués, au cours duquel il fut décidé d'exclure les Huguenots. (1)

Observons ici que malgré l'absence de pasteurs, les irrégularités et l'instabilité de la vie coloniale et l'oppression dont on les frappait, ils n'oubliaient pas leurs pieuses habitudes de se réunir pour prier ensemble. Le frère Récollet Gabriel Sagard Théodat leur reproche même un peu trop de zele, et d'avoir obligé les catholiques romains à assister à leurs réunions et à leurs chants.

Exclusion des affaires, isolement, ostracisme de de tout genre, en fallait-il davantage pour leur faire chercher ailleurs une terre plus hospitalière ?

Et pourtant en 1670 nous en retrouvons encore quelques-uns toujours animés de l'esprit de leurs pères. Les actionnaires de la compagnie des *cents*, pour des motifs que l'intérêt seul peut expliquer, continuaient à envoyer des commis protestants pour surveiller leurs affaires. L'évêque de Québec assure que ces commis tenaient des discours séduisants, qu'ils prêtaient des livres et se rassemblaient entre eux et que plusieurs personnes parlaient de ces commis d'une manière fort honorable, ne pouvant se persuader qu'ils fussent dans l'erreur. (2)

---

(1) L'abbé Ferland. Vol. I, p. 179.

(2) Coll. T. I. page 204.

Revenons à Port-Royal. Ruinée par l'inrervention des Jésuites, pillées et incendiée par Argall, l'Acadie avait été divisée en trois provinces et le gouvernement confié au commandeur de Razilli, à Charles de St Etienne, chevalier de la Tour et à M. Denis. Mais peu après Razilli mourut et Charles de Menon, chevalier de Charnisey, vint le remplacer à la Hève. Il n'y avait pas été longtemps qu'il vint avec ses habitants s'établir à Port-Royal ; dès lors, soit rivalité dans le commerce, soit jalousie, soit enfin malentendu touchant les limites de leurs terres, la mésintelligence se mit entre Charnisey et de Latour, autour duquel en qualité de Huguenot les protestants s'étaient ralliés. En vain Louis XIII écrivit-il à Charnisey pour mettre fin au différend, M. de La Tour se vit bientôt assiégé dans son Fort St Jean ; il sollicita du secours du gouverneur du Massachusetts, M. Winthrop, et a l'aide de quatre-vingts Américains et de cent quarante-quatre Huguenots établis dans la Nouvelle Angleterre, il força Charnisey à lever le siège et le poursuivit jusqu'au pied de ses murailles.

Charnisey se plaignit de l'intervention des colons anglais, et le 8 octobre 1644 il réussit à conclure un traité qui le protégeait de ce côté et lui laissait les coudées franches pour se débarrasser d'un rival. Apprenant que M. de La Tour était absent, il s'empressa d'aller surprendre son fort ; Mme La Tour qui s'est immortalisée par son courage,

anima si bien de son ardeur la petite garnison et fit une si vigoureuse résistance, que Charnisey se vit dans l'obligation de lever son siège après avoir perdu trente-trois de ses hommes, et de s'enfuir devant une femme.

C'est à peu près à cette époque qu'un capucin écrivait : " Nous sommes ruinés si notre bon Roy ne donne des forces qui permettent de poursuivre ses généreux desseins de chasser les malheureux hérétiques qui n'ont d'autre but que de bannir la religion catholique, se servant dans ce but du sieur de La Tour, très mauvais français, ce qui est pire, menant vie scandaleuse d'un hérétique allant au presche et permettant à bord de son navire aux hérétiques de faire des prières à haute voix, même en la présence d'un recollet." (1)

Le traité du 8 octobre 1644 n'avait pas encore été confirmé par les confédérés de la Nouvelle-Angleterre et les Bostonais fournissaient secrètement des secours à M. de La Tour. M. de Charnisey fit de nouvelles représentations aux confédérés qui confirmèrent enfin les arrangements conclus entre lui et le gouverneur Winthrop.

Ayant ainsi réussi à isoler son rival il alla de nouveau mettre le siège devant St Jean. Par une malencontreuse circonstance, Mme de La Tour était

---

(1) Coll. M. T. 1, p. 177.

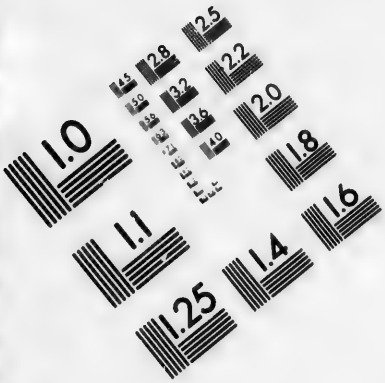

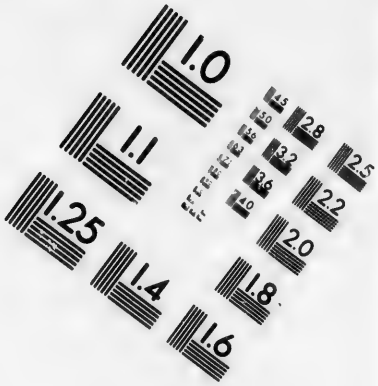

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

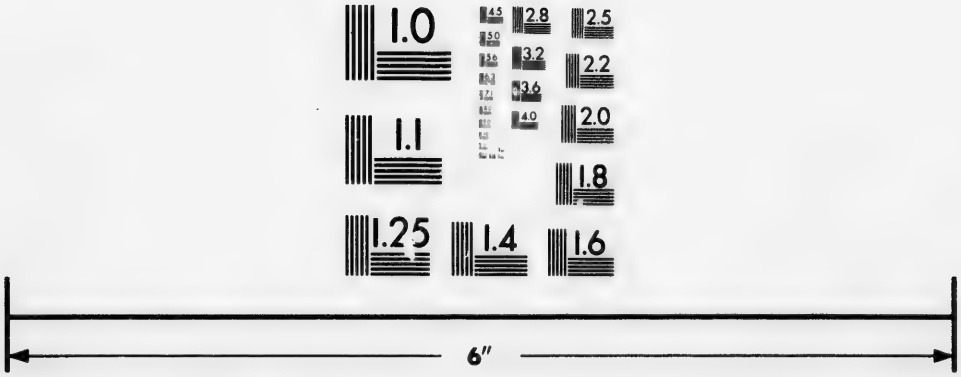

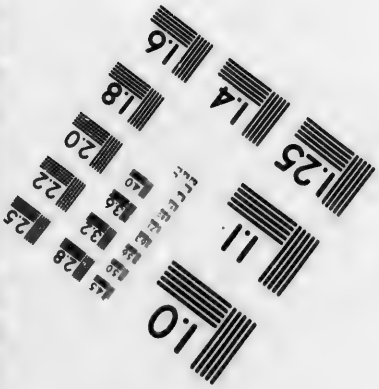

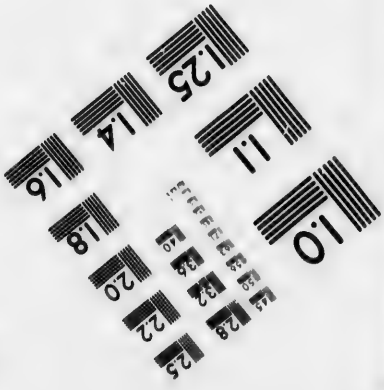

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
3.6
2.2
4.0
2.0
1.8
1.1
1.0

encore seule avec une poignée d'hommes ; il se flattait de réussir ; durant trois jours il fut repoussé, il perdait tout espoir de succès lorsque, grâce à la trahison, il fut admis dans la place le jour de Pâques. " Mme de La Tour, réfugiée dans une partie du fort où elle pouvait encore se défendre, le força de lui accorder les conditions qu'elle demandait. Lorsque Charnisey vit le peu de monde qui lui avait offert une si opiniâtre résistance, honteux d'avoir accordé une capitulation si honorable,il prétendit avoir été trompé et fit pendre toute la garnison en obligeant Mme de La Tour d'assister au supplice une corde au cou." (1)

Tant de soucis et tant d'efforts épuisèrent cette noble et courageuse femme qui descendit bientôt dans une tombe trop tôt préparée. M. de La Tour erra longtemps, monta à Québec, se rendit à la Baie d'Hudson où il recommença la traite des fourrures.

La position faite aux quelques débris huguenots par leurs vainqueurs leur rendait le séjour de la Nouvelle-France insupportable.

En France le clergé devenait toujours plus exigeant. Le roi tournait toujours plus à la dévotion. Les Huguenots souffraient toujours davantage. C'était quatre ans avant la Révocation, en 1681, une nouvelle compagnie composée entièrement de Huguenots, avec leur pasteur, se préparait

---

(1) Garneau, Vol. I.

à passer dans l'Acadie, lorsque M. du Douyt, grand-vicaire de l'évêque de Québec, informé du fait, écrivit pour prévenir un si grand malheur. (1)

En 1682, l'évêque de Québec lui-même écrivait au roi : " Il est important de ne point porter atteinte à l'Edit qui défend aux Huguenots de s'établir au Canada et surtout de ne les point souffrir en Acadie."

L'année suivante le roi lui répondait : " Je maintiendrai toujours les défences que j'ai faites aux Huguenots de passer à l'Acadie et au Canada."

On comprenait que la communauté de croyances religieuses avec les Anglais de la Nouvelle-Angleterre pouvaient les rapprocher et faire place aux rivalités nationales. Il est important, disait M. de la Barre au ministre des colonies, de ne pas permettre que ces Huguenots français viennent former un établissement si près des Anglais.

L'exclusion des protestants prévue, combinée et systématiquement poursuivie, était enfin consommée, il ne restait plus que quelques pauvres ou quelques indifférents. Tous ceux qu'une telle série d'oppression n'avaient pas fait glisser vers l'église aux clochers et le confessionnal ou ne s'étaient pas fondu avec l'élément anglais, avaient pris le chemin de la Nouvelle-Angleterre et étaient allés grossir la colonie du Massachusetts.

---

(1) Coll. M. T. I, p. 279.

La colonie était menacée de désertion. On continuait à demander des colons et on envoyait des prêtres.

C'est Jean-Jacques Rousseau qui a dit que la pire disette est celle d'hommes, et c'est de celle-là qu'on souffrait.

" On a reproché aux Français, dit Lescarbot, le premier historien du Canada, de ne pas émigrer, de se laisser dominer par les charmes de la société et de la famille, de refuser enfin d'améliorer leur condition, parce que l'abandon de la patrie leur causait trop de regret, mais ce sentiment est commun à tous les peuples, même à ceux qui sont à demi nomades. " Dirons-nous, répondait un chef d'une peuplade américaine, dont on voulait prendre le territoire, dirons-nous aux os de nos pères : Levez-vous et marchez ?" La pensée de quitter pour jamais la patrie est douloureuse, il n'y a que les motifs les plus impérieux qui fassent prendre une pareille résolution. Aussi lorsqu'on examine attentivement l'histoire des migrations, qui ont signalé chaque siècle sur un point ou sur un autre du globe, on trouve toujours qu'elles ont eu pour cause quelques nécessités absolues, comme la faim, la guerre, l'oppression ou la conquête." Or les catholiques de France n'avaient auaune de ces raisons à invoquer et la colonie souffrait faute de bras.

Tel était la situation lorsque le 18 octobre 1685

éclata comme une bombe, sur la tête du protestantisme, la révocation de l'Edit de Tolérance dite de Nantes.

Ah ! si le grand roi avait vu plus clair, s'il avait compris ce que sont des convictions religieuses, si calme et serein il avait sondé les conséquences d'un acte accompli avec tant de légèreté, s'il avait compris que l'exode des protestants allait enlever à la France les meilleurs du Royaume, au dire de Vauban et que la France baisserait de ce qu'elle perdrait et de ce que gagneraient ses rivales, n'aurait-il pas hésité ? S'il voulait mettre fin aux dissensions religieuses que n'ait-il enlevé les bannières des colonies !

Les Huguenots, que l'on accueillait partout avec affection et une sollicitude toute fraternelle, n'avaient pas oublié les rivalités nationales. L'amour de la patrie ne s'était pas encore refroidi. Ils demandaient avec une loyauté touchante la liberté de s'établir à la Louisiane afin de continuer à vivre sous le drapeau français. Ah ! si Louis leur eût dit : " Voilà la Nouvelle-France, allez, multipliez, prospérez et adorez Dieu comme vous l'entendrez, n'oubliez pas la patrie," ces enfants opprimés de la France auraient baisé la main qui les frappait et auraient fait retentir la terre natale des accents de leur reconnaissance.

Louis ne le fit pas.

Et l'on vit un courant d'émigration se diriger

vers le Maryland, la Virginie et la Caroline. Partout on tenait à eux. On vota des allocations, on fit des collectes pour les aider dans leur établissement.

En ce jour-là Celui dont la main invisible dirige tout, permit la transmission du beau pays que nous habitons.

A défaut de nos pères dans la foi, il ne pouvait nous arriver rien de mieux que de les voir venir partager avec nous les richesses du sol, développer nos ressources nationales et les industries qui conviennent à nos latitudes.

Ils sont venus, ont assuré la liberté de conscience et des cultes et l'on a vu le spectacle étrange du protestantisme protégeant dans les colonies ceux-là mêmes qui l'exterminaient de l'autre côté de l'océan.

C'est à l'ombre du drapeau des nations protestantes que le catholicisme vient se réfugier, sous sa protection qu'il se développe, se prépare et aiguise ses armes pour le combat de demain. Le catholicisme qui se meurt dans les pays qu'il a formés doit beaucoup aux institutions anglo-saxonnes.

Et nous protestants français, nous devons beaucoup au protestantisme anglo-saxon. Le pays tout entier lui doit énormément. Pour vous en

convaincre, retranchez dans votre pensée les améliorations nationales, les voies ferrées, les manufactures, les industries, les institutions financières, accomplies, construites, organisées, fondées par le capital anglais et l'esprit entreprenant de l'anglo-saxon, et que reste-t-il ? Je ne réponds pas, je vous pose la question.

Et en politique ? Oh ! oh ! me dites-vous. Eh bien, oui, en politique nous devons beaucoup au protestantisme. Quand, à la fin du siècle dernier, un homme d'Etat, Haldimand, voulut outrepasser ses droits, nous avons vu monter à la brêche un des nôtres, un protestant français.

Du Calvet, ce calviniste dont Benjamin Sulte parle comme d'un homme honnête, sévère et juste, est le père du libéralisme canadien, car tout libéral honnête et droit est un protestant en politique comme nous le sommes en religion. C'est à Du Calvet que nous devons une foule de nos réformes. Dans ses lettres adressées au Roi, au prince de Galles, aux ministres et aux Canadiens, écrites dans un style parfois violent, Du Calvet expose des vérités au gouvernement qu'aucun autre homme n'aurait osé proférer, même tout bas. Dans des élans d'une rude éloquence, il lui échappe des exclamations pleines d'orgueil national et d'une noble indignation qui rappellent la fière attitude des Camisards.

Il termine ses lettres en demandant l'établisse-

ment d'un gouvernement constitutionnel, dont il posait les bases suivantes :

1o Conservation des lois civiles françaises.

2o L'habeas corpus.

3o Jugement par jury.

4o Inamovibilité des conseillers législatifs, des juges et même des simples gens de loi, durant bonne conduite.

5o Gouverneur justiciable des lois de la Province.

6o Etablissement d'une chambre d'assemblée élective.

7o Nomination de six membres pour représenter le Canada dans le parlement impérial.

8o Liberté de conscience. Personne ne devant être privé de ses droits politiques pour cause de religion.

9o Réforme de la judicature par le rétablissement du conseil supérieur.

10o Etablissement militaire ; création d'un régiment canadien à deux bataillons.

11o Liberté de la presse.

12o Collège pour l'éducation de la jeunesse ; emploi des biens des Jésuites pour cet objet, conformément à leur destination primitive. Ecoles publiques dans les paroisses.

13o Naturalisation de tous les Canadiens dans toute l'étendue de l'empire britannique.

Là-dessus Garneau remarque qu'une telle con-

stitution serait plus complète que celle qui nous a été donnée sept ans plus tard, en 1791.

Spectacle sublime d'un protestant français demandant à un gouvernement protestant des concessions et des privilèges pour une population catholique qui, quatre-vingts ans auparavant, l'aurait exclu des affaires. Du Calvet avait une forte maison de commerce à Montréal.

Ses lettres publiées en livre parurent à Londres en 1784 et firent en Angleterre un grand nombre de partisans, et contribuèrent à nous faire accorder un gouvernement électif.

Les traditions politiques se perpétuèrent dans la population, il avait créé un parti qui eut plus tard ses représentants dans les Papineau, les Lafontaine, les Morin et les Pepin. Une chose s'était perdue, après Du Calvet, les idées huguenotes n'ont plus de représentants. La main de fer du clergé avait pressé la population au point d'en exprimer toute la vie et la sève; de 1785 à 1835, cinquante ans de mort politique et religieuse. Le clergé catholique triomphe.

Cependant au milieu de ce sommeil général au dehors et au dedans, on pensait au Canada.

Sur les rives du bleu Léman, au milieu des montagnes helvétiques, de nobles et pieux Huguenots rêvaient encore au Canada et désiraient y voir revivre la foi de leurs pères et le plan divin de leur Sauveur.

Au Canada des colons comprirent que le devoir du conquérant n'est pas uniquement d'exploiter et de s'enrichir et que Dieu, qui leur avait confié un si beau domaine, avait sans doute des vues d'amour sur ses habitants.

A Lausanne et à Montréal on se préoccupait sérieusement de l'avenir religieux du Canada.

En octobre 1835 arrivaient deux humbles chrétiens avec une foi qui ébranle les montagnes. Il n'en fallait pas moins pour oser venir. Point de cloches pour annoncer leur arrivée. Rien, que le rire sardonique d'une population hostile et le branlement de tête sceptique d'amis craintifs. Cependant la mission de la Grande-Ligne s'organisait avec ses deux missionnaires (1) et quelques amis. Deux ans après, en 1837, quelques chrétiens de langue anglaise appartenant aux diverses églises du pays (2) jetaient les bases d'une autre mission. Plus tard les missions se dénominationalisèrent et l'Eglise d'Angleterre entra dans le champ, plus tard encore les presbytériens et les méthodistes voulurent prendre leur part de responsabilité.

Quand ils se mirent au travail l'œuvre à faire

---

(1) M. Roussy et Mme Feller.

(2) M. James Court, les révds Drs H. Wilkes et Wm Taylor; M. John Dougall, le Col. Wilgress, M. James R. Orr, et les premiers missionnaires, MM. Amaron, Vessot, Moret. Vinrent ensuite MM. Tanner et Doudiet, pasteurs, et enfin MM. Vernier, Solandt, Marie, Chevalet, Vernon, évangélistes.

était immense. L'instruction élémentaire et l'éducation religieuse manquaient tout à fait. Le gouvernement avait accordé quelques-unes des demandes de Du Calvet, mais n'avait pas fait attention à la douzième. Les Jésuites étaient encore en possession de leurs immenses richesses, qu'ils avaient accumulées en écremant le pays,et s'étaient contentés de façonner quelques jeunes gens au milieu desquels ils recrutaient leurs successeurs. L'éducation populaire avait été totalement négligée. Le travail qui s'imposait aux nouvelles missions était donc l'éducation de la jeunesse et l'instruction des familles.

Peu d'années après on vit s'élever, d'abord à la Grande-Ligne et puis à la Pointe-aux-Trembles, des instituts missionnaires,et tout récemment les écoles de l'Eglise épiscopale et l'Institut méthodiste. Plus de 6000 enfants y ont reçu une éducation chrétienne et pratique ; d'honnêtes fermiers, d'habiles artisans, des commerçants, des hommes de professions, qui ont laissé des traces lumineuses dans nos universités, des députés ont reçu leur éducation première dans ces maisons d'éducation dont l'importance ne peut être exagérée.

A côté de ces écoles s'est poursuivie avec une constance toute chrétienne et une foi héroïque l'éducation des pères et des mères à domicile, par le moyen des colporteurs évangélistes.

Les enfants à l'école, les parents au foyer, tous

soumis à l'influence irrésistible de l'Evangile, préparaient les groupes de croyants convertis, et l'on vit reparaître les dignes successeurs de ces fiers et honnêtes Huguenots dont la piété, la fidélité, cent soixante-et-cinq ans auparavant captivaient les colons et étonnaient l'évêque de Québec. L'Eglise protestante française, si souvent sur le point de s'établir au Canada et si souvent exclue, avait enfin pris pied sur notre sol.

Quelles ne sont pas les voies toutes sages de Dieu ! Le peuple appauvri sous le régime clérical se vit dans les derniers quarante ans obligé d'aller gagner aux Etats-Unis un pain que leur refusaient leurs fermes mal cultivées ; et, comme au dix-septième siècle Dieu se servit de l'émigration des Huguenots et des Puritains pour porter à l'étranger leur foi et leur industrie, on a vu nos compatriotes passer les frontières, chercher le travail et la sympathie qu'on leur refusait dans leur propre pays et fonder dans les centres industriels de la Nouvelle-Angleterre et de l'Ouest des églises pleines d'avenir. On ne saurait méconnaître aujourd'hui l'action et la réaction de nos congrégations du Canada et des Etats-Unis les unes sur les autres. Cinquante ans ont passé depuis l'arrivée des premiers missionnaires évangéliques. Que s'est-il fait ? Cette noble race de Huguenots est aujourd'hui représentée dans les Etats-Unis et le Canada par plus de trente mille convertis et plus de cent

congrégations sous la direction spirituelle de quatre-vingts pasteurs, avec cinq écoles missionnaires où se recrutent les futurs pasteurs du pays, sans compter une cinquantaine d'écoles confessionnelles répandues dans nos paroisses des campagnes.

Nous n'avons pas de balance pour apprécier l'importance du travail fait. Dans cinquante ans, quand nos petits enfants feront notre histoire ils donneront aux travaux des dernières années la place qu'ils occupent. Le petit flocon de neige que l'aile d'un oiseau détache d'une branche d'arbre sur les hautes Alpes, roule, grossit, fait boule et se précipite dans la plaine, emportant avec lui tout ce qu'il rencontre sur son passage. Il y a cinquante ans que le petit flocon détaché par le souffle divin, des hautes Alpes de l'Helvétie, roule.

Eh ! mon Dieu ! il est déjà de dimensions respectable. Ah ! roule flocon. Que la grâce de Dieu t'emporte et te guide jusqu'au bas de la vallée où tu fondras sous le soleil de justice pour fertiliser les vastes et immenses plaines de notre chère patrie.

Rev. R. P. Duclos.

e
t
d
d
d
e
q
d
b
c
g
la
C
c
n
é
t
q

COMMENT

L'EGLISE ROMAINE

JUSTIFIE SON INTOLÉRANCE.

Messieurs,— Autrefois quand entre protestants et catholiques romains il était question de la destruction des Albigeois, des Vaudois, des massacres de Vassy et de la St Barthélemy, de l'inquisition, des meurtres autorisés par Marie la sanguinaire, des boucheries du duc d'Albe dans les Pays-Bas, et enfin des dragonnades sous Louis XIV ; les catholiques s'efforçaient d'en atténuer la criante cruauté, d'abord en diminuant autant que possible le nombre des morts ; ensuite en affirmant que c'était pour causes politiques bien plus que pour cause religieuse que ces cruautés avaient eu lieu. Enfin que la faute en était surtout due à la rudesse des temps. C'était donc une faute presque vénielle. Mais au cours de la discussion, on ne manquait jamais de nous citer Calvin faisant brûler Servet, comme une énormité. Un seul martyre de l'intolérance protestante pesait plus dans un plateau de leur balance que des centaines de milliers dans l'autre. Calvin

a consenti, avec larmes, à la mort de Servet, mais il a consenti ; le gouvernement du canton de Genève était théocratique, c'était à la fois un acte civil et religieux, à cause du mélange adultère de l'Eglise et de l'Etat. Et tous les autres pays en étaient là, Servet ayant déjà été condamné à mort quatorze fois par des tribunaux européens.

Or, tous les protestants de nos jours réprouvent l'acte de Calvin et le flétrissent, regrettant amèrement qu'il n'ait pas été en avance sur son siècle. Si les premiers protestants, sous Elisabeth d'Angleterre, avec les Puritains d'Amérique n'ont pas su se débarrasser complétement de l'esprit théocratique hérité de l'Eglise romaine, nous le regrettons, et nous réprouvons cet esprit. Nous ne voulons pas en être solidaires ; nous nous proclamons plus franchement chrétiens selon l'esprit de l'Evangile.

Depuis quelques années, et cela sous l'inspiration de l'école ultramontaine, surtout par l'enseignement des Jésuites, les logiciens de la théocratie, le catholicisme romain de plus en plus imprégné de cet esprit, s'est ravisé ; il en a fini avec ses excuses, avec ses dénégations ; acculé par les témoignages irrécusables de l'histoire, il a fait volte face, et il a avoué, avec audace même, avoir persécuté, avoir fait mourir, par centaines et par milliers ceux qu'il appelle hérétiques. Certains écrivains catholiques romains nous disent de plus, que l'Eglise romaine de nos jours ne persécute pas les hérétiques, parce-

qu'elle n'en a pas la force, mais que si jamais elle parvient à l'avoir, elle persécutera de nouveau. Voilà ce que disent assez hautement les logiciens du système de l'infaillibilité.

Savez-vous à quelle source on va puiser l'autorisation pour justifier une pareille manière de dire et de faire quand on le pourra ? Mais dans l'Evangile. Et non seulement dans l'Evangile, mais encore, vous ne l'imagineriez jamais, dans les paroles du maître débonnaire, paroles auxqelles on a prêté un sens que vous ne devineriez jamais. En envoyant ses disciples évangéliser ceux qui ne s'étaient pas rendus d'eux-mêmes à l'invitation, il leur dit : " Pressez-les d'entrer" (*Compelle intrare*), Evang. Luc XIV. 23. En voilà assez pour bâtir tout un système d'autorité ecclésiastique qui commande au bras séculier de sévir. On se demande où les apôtres auraient bien pu prendre ce bras séculier pour faire exécuter leurs ordres.

Mais il est un autre passage où Jésus-Christ leur promet le St Esprit pour les conduire dans toute la vérité, Evang. de Jean XIV. 26. Les voilà munis de l'infaillibilité, en possession de la vérité absolue. Et par conséquent avec le droit et le devoir de l'imposer. Conséquence que nos esprits ne saisissent pas bien car Dieu qui la possède souverainement, lui, ne l'impose pas. Ah ! c'est que l'orgueil clérical dans le délire de sa logique va bien plus loin que Dieu. Les disciples l'eurent de

bonne heure ce monstrueux orgueil. Un jour que les Samaritains refusèrent l'hospitalité à leur maître, ils lui disent : " Seigneur, veux-tu que nous commandions au feu du ciel de tomber sur eux et qu'il les consume ? " Jésus se tourne vers eux et les censure, en leur disant : " Vous ne savez de quel esprit vous êtes animés. Car le Fils de l'homme n'est pas venu pour faire périr les hommes mais les sauver," Luc IX. 54-6. Quand le Maître ne veut pas faire une chose est-ce que les disciples doivent le faire ! L'esprit qui vous anime ce n'est pas celui de votre Père céleste, c'est celui de Satan. Commander au feu du ciel ! Il ne vous entendra pas vers de terre que vous êtes ! Ecoutez encore une parole du Maître : " Les rois des nations les maîtrisent, et usent d'autorité sur elles, mais il n'en sera pas ainsi entre vous, vous êtes frères," Luc XXII. 25. Le Maître c'est le Serviteur. D'autorité religieuse, il n'y a que celle de la vérité qui ne s'impose pas à l'homme, mais qui se pose devant lui, qui ne se démontre pas, mais qui se montre à lui, et qu'il comprend et reçoit dans la mesure où l'esprit borné et faible de l'homme peut comprendre et recevoir la vérité absolue. Un saint Paul a écrit qu'il ne connaissait la vérité qu'imparfaitement, qu'il ne la voyait qu'obscurément ; et vous la verriez toute entière comme Dieu! Ceux qui ont cette prétention s'abusent. Et surtout trompent les autres étrangement.

Voilà pourtant ce que l'on enseigne dans maintes écoles catholiques, ce que l'on enseigne au milieu de nous, ce qu'implique le *Syllabus*. Aujourd'hui de jeunes hommes avec quelque instruction, ayant fait un cours de collège, vous disent tout tranquillement, avec amabilité, à vous protestants, que l'Eglise a bien fait de persécuter, quelle était dans son droit, quelle l'a encore ce droit, et qu'elle s'en servira aussitôt qu'elle en aura le pouvoir. Ils ont appris cela des Jésuites à l'air doux, humble, soumis ; des hommes qui marchent les yeux baissés et qui seraient prêts, comme autrefois les inquisiteurs, à vous dire en brûlant votre chair vive avec le fer rouge, ou vous faisant écarteler : "Chers frères, vous n'avez qu'à rétracter vos erreurs, notre mère l'Eglise est pleine de bonté et de compassion pour vous."

C'est logique, dit-on. Je ne le vois pas. Car je le répète, Dieu a la connaissance absolue de la vérité absolue, et il ne persécute pas, il n'impose pas la vérité par la force. Vous n'imitez pas Dieu, en supposant que vous avez la vérité toute entière.

Ensuite vous prétendez avoir la vérité absolue. C'est une pure prétention de votre part que rien ne justifie, ni dans l'Evangile, ni dans l'histoire, ni dans la nature de l'esprit humain. Qui êtes-vous pour afficher cette prétention ? De simples hommes qui n'avez le monopole ni de l'esprit, ni de la science, ni du St Esprit. De quel droit venir nous

dire que vous avez toute la vérité pour vous ? Nous ne vous en reconnaissons aucun. Vous avez pour vos adeptes de spécieux, mais fallacieux raisonnements. Vous dites : "l'Etat sévit bien contre ceux qui portent atteinte à la paix et à la moralité dans la société ; vous arrêtez l'émeutier, vous emprisonnez le voleur, vous punissez de mort l'empoisonneur— comparaison que le style prêtre affectionne ; et comment ne le ferions-nous pas pour ceux qui empoisonnent les esprits par leurs fausses doctrines!" Et voilà les chrétiens réformés assimilés aux brigands, aux voleurs, aux impudiques, aux empoisonneurs. Voici un homme qui n'a pas en religion les mêmes idées que messieurs les Jésuites sur certains passages de l'Ecriture, qu'il lit dans l'original pour le moins aussi bien qu'eux, qui n'a pas les mêmes formes religieuses, cependant qui adore le même Dieu. Cet homme est respectacle, honnête, véridique, moral, religieux. Vous allez le traiter comme un impie, un malfaiteur ; vous allez le faire mettre en prison, au bagne, le faire mettre à mort.

Vous faites cela, parce que, dites vous, l'erreur produit toute sorte de mauvais fruit, nous voulons la couper de bonne heure avant qu'elle ait donné ses fruits. Une haute et sainte autorité a dit que l'arbre se connaît à son fruit. C'est par là que nous devons apprécier, juger la valeur morale et sainte d'une religion. Or les fruits du catholicisme ro-

main ont-ils été, sont-ils encore aujourd'hui si supérieurs à ceux du protestantisme, ou religion réformée, que le premier puisse avec quelque apparence de justice décréter la destruction du dernier ? En tenant compte des nombres respectifs, y a-t-il au sein du protestantisme plus de gens malhonnêtes, plus de gens immoraux, plus d'ivrognes, plus de mauvais ménages, plus de criminels, plus de repris de justice que dans le catholicisme ? Obligé d'admettre qu'il a été plus persécuteur, il lui faut admettre qu'il a eu ses papes Borgia et ses cardinal Dubois ; c'est-à-dire des montres d'iniquités dans son clergé que le protestantisme ne connaît point dans le sien. Il est admis par tous ceux dont l'opinion dans le monde de la pensée fait autorité que généralement le protestantisme est supérieur au catholicisme en instruction, en culture générale et en moralité. Ses adversaires ont affublé le protestantisme du manteau de Henri VIII d'Angleterre, mais le protestantisme l'a rejeté, car il est bien prouvé que la triste personnalité dont il couvrait les hontes, est toujours restée catholique, tout en s'opposant au pape, comme l'ont fait tant d'autres rois catholiques, lorsqu'il s'agissait de l'empiètement de la papauté dans le domaine de la politique. L'anniversaire qui nous rassemble vous a déjà parlé d'un monarque qu'on appelait le fils aîné de l'Eglise, le roi-soleil dont la gloire voilait les taches — que les grands prédicateurs présentaient comme l'image

de Dieu sur la terre, ou du moins en Europe ; cet homme qui était un despote, qui a laissé onze batards, a envoyé ses dragons maltraiter ceux qui étaient les plus purs, et les plus fidèles chrétiens de la France. Celui-là, ce n'était pas un manteau que son catholicisme, c'était la tunique de ce Nessus dont le sang s'était imprégné au sien. Il était catholique quand même.

Mais qui sont-ils donc, ces hommes qui le prennent de si haut, qui nous parlent avec autorité ! Sont-ils descendus du ciel pour nous commander de leur obéir ? Nous les avons vu naître au milieu de nous, y vivre comme les autres, y aller à l'école, y faire des fredaines comme les autres enfants. Mais parce qu'un jour ils ont mis une soutane, qu'un autre homme fait comme eux, imparfait, avec un esprit borné comme celui d'autres hommes, a prononcé quelques paroles cabalistiques, les voilà qui prétendent vous enseigner la vérité absolue, et avoir le droit de vous forcer de la voir exactement comme eux ! Ce qu'il y a d'admirable, c'est que la chrétienté ait si longtemps supporté cette arrogance.

Le catholique romain vivant en pays protestant profite de la liberté que professent et pratiquent les chrétiens réformés, pour miner autant qu'il peut ce même principe protestant. Ce serpent se réchauffe à votre soleil en accumulant son venin pour le jeter un jour sur vos institutions. Nulle part

cela n'est aussi ostensible qu'aux Etats-Unis,pays de grande liberté pour toutes les dénominations religieuses.

Pendant longtemps les prêtres ont combattu pour empêcher qu'on ne lût la Bible dans les écoles communes absolument comme si la Bible eût été un livre païen de la pire espèce, ensuite pour que les écoles ne soient plus des écoles communes, mais pour que les enfants des catholiques eussent des écoles à part. Quand on aura assez séparé on essayera de dominer, puis de persécuter. De temps en temps il paraît un article dans tel journal catholique qui vous fait entrevoir cette douce perspective. Par exemple, *The Shepherd of the Valley*, qui a souvent des articles de ce genre, le genre Veuillot ou de Maistre dans leurs mauvais moments, en contenait un tout récemment dans ce sens. Voilà un berger qui promet de devenir un loup un peu plus tard. C'est ce que prédisait St Paul déjà de son temps : " Je sais, disait-il, qu'après mon départ il entrera parmi vous des loups ravissants qui n'épargneront pas le troupeau." Ces loups c'étaient de faux frères qui voulaient s'attirer des disciples. Les écoles communes forment un troupeau qui ne se laisse pas si facilement dévorer, surtout celles où on lit l'Evangile. Cette éducation peut rendre les loups aigres et féroces, mais ils viennent s'y user les griffes, et s'y casser les dents.

Parfois on frémit à la pensée que sous le nom

de la religion, qu'avec le vocable de Jésus, le roi débonnaire, que tout en se nommant chrétien, on nourrisse de pareilles passions, comme principe et au fond de l'âme.

Mais celui dont l'œil voyait si loin, l'a dit à ces disciples : " Même le temps vient que quiconque vous fera mourir, croira rendre service à Dieu," Evang. Jean XVI. 2. Ces gens qui vous persécuteront, ce sont des gens religieux, se croyant religieux, croyant travailler au service de Dieu ; prenant sa cause en main. Ils ne savent pas de quel esprit ils sont animés ; quel esprit infernal les pousse alors qu'ils professent avoir seuls l'esprit de Dieu. Quelle effroyable chose ! croire que l'on raisonne d'après l'esprit de l'Evangile quand on justifie la persécution, et croire que les mains pleines du sang de ses semblables, on continue l'œuvre de celui qui a versé son sang pour nous.

Frères, vos conceptions ne sont pas du ciel ; elles sont charnelles, elles ne sont pas le produit de l'inspiration de l'esprit divin. Vos mains charnelles sont trop petites pour embrasser l'œuvre divine, elles ne retiennent que l'élément humain, le divin vous échappe. Faites comme nous, allez étudier votre Evangile avec plus d'humilité, sondez-en la spirituelle profondeur, et après, si vous n'êtes pas encore un apôtre à donner votre vie pour vos frères, au moins vous n'aurez plus l'idée que vous pouvez plaire à Dieu en les persécutant, attendu qu'ils peuvent être dans le vrai plus que vous.

T. Lafleur, pasteur.

LES PRINCIPES

DU

PROTESTANTISME

Chers amis,— Pourquoi les Huguenots ont-ils enduré des souffrances et des persécutions si cruelles et si longues, que la description seule que vient de nous en donner M. Coussirat nous a fait passer tour à tour par l'attendrissement, l'horreur, l'indignation et la pitié ? Pour le triomphe des principes que la Réforme avait mis en lumière, mais que l'Eglise romaine avait juré d'éteindre même dans le sang de ses adeptes. Il me semble que pendant ces deux cent cinquante ans de dures épreuves, bien des Huguenots, en tombant sous les balles de leurs compatriotes catholiques, en étouffant dans les flammes de leurs bûchers ou en prenant le chemin de l'exil, durent désespérer du triomphe de la Réforme. Elle a pourtant fini par triompher, mais au prix de sacrifices si grands, que nous devrions en défendre les principes avec un soin jaloux et les propager avec une persévérance indomptable.

Quels sont ces principes ?

I D'abord, le libre examen.

Par libre examen nous ne voulons pas dire le droit pour tout homme de rejeter toute vérité religieuse, de se maintenir dans un scepticisme universel aussi destructif de l'activité morale que de la morale elle-même, ou de se fabriquer une religion à sa fantaisie qu'il puisse modifier à plaisir.—Autant d'accusations venimeuses que les théologiens romains ont exploitées contre la Réforme. Le protestantisme reconnaît que personne n'a le droit ou la liberté de penser ce qui lui plaît, soit de la religion, soit de l'homme ou du monde. La constitution même de notre esprit nous fait une nécessité de penser conformément aux faits. La vérité dans tous les domaines d'investigation n'est qu'à cette condition pour l'homme. Ce que le protestantisme enseigne, c'est que le libre examen est le droit absolu pour l'individu de résister à une autorité qui réclame une soumission implicite à sa foi officielle, et le devoir de n'accepter une vérité que lorsqu'il l'a reconnue pour telle dans son for intérieur. En sorte que le libre examen, loin d'être le droit de refuser tout examen, est le devoir d'examiner consciencieusement en vue de se faire une foi personnelle.

Et je n'hésite pas à ajouter que ce droit est imprescriptible, parce qu'il est fondé

1o Sur notre nature morale. Il n'est pas nécessaire d'être grand psychologue pour savoir que

notre âme est faite pour la vérité, qu'elle en a soif, qu'elle y tend constamment et irrésistiblement. On aura beau faire, on ne pourra jamais paralyser son activité, étouffer son besoin de connaître et lui imposer une vérité toute faite. On n'impose pas la vérité, on la propose, et c'est elle-même qui s'impose à l'âme qui est venue directement en contact avec elle.

Ce principe est passé à l'état d'axiome dans le domaine de toutes les connaissances humaines. L'instituteur découvre, explique et propose la vérité à l'esprit de son élève, mais il ne peut pas le forcer à l'accepter. Cet acte souverain est le propre de l'élève. Pourquoi en serait-il autrement de la vérité religieuse, qui vient de Dieu comme toutes les autres vérités, comme l'âme elle-même ?

2o Le droit du libre examen est imprescriptible parce qu'il est fondé sur la Parole de Dieu.

Puisqu'il est accordé de part et d'autre que Dieu s'est révélé à l'humanité dans l'Ecriture, le protestant se croit tout naturellement le droit de prendre connaissance de cette révélation afin de pouvoir se conformer à ce qu'elle exige de lui. Le droit, ai-je dit ! C'est un devoir qui résonne comme un clairon d'un bout à l'autre de l'Evangile sous le souffle tout puissant de l'Esprit-Saint. Ecoutez Jésus-Christ, le Sauveur et le Maître : " Sondez les Ecritures, parce qu'en elles vous croyez avoir la vie éternelle, et ce sont elles qui rendent témoignage

de moi. (1) " Ecoutez Saint Paul, le plus grand des apôtres : " Eprouvez toutes choses ; retenez ce qui est bon. (2) " Après cela, de quel droit des hommes qui se disent prêtres viendront-ils me défendre de lire et d'examiner l'Evangile ? L'âme que Dieu m'a donnée m'en confère le droit, l'Evangile qu'il m'a révélé m'en fait un devoir.

S'ils m'objectent qu'il renferme des passages obscurs, propres à égarer et à perdre même un homme de bonne foi, je leur réponds que Dieu est pour le moins aussi intelligent et aussi soucieux du salut de mon âme que le pape et ses prêtres. La révélation qu'il m'adresse est claire, et s'il m'arrive de ne pas en comprendre certaines parties, je n'ai qu'a lui demander les lumières de son Esprit qu'il a promises à tous ceux qui les sollicitent avec foi. Ce n'est pas à dire qu'il ait défendu à un frère plus intelligent, plus instruit et plus pieux que moi de m'expliquer ce qu'il comprend mieux que moi. Au contraire, et c'est ce qui a motivé l'institution du ministère évangélique, qui, à cet égard, joue un rôle purement pédagogique. L'autorité extérieure et la contrainte lui sont interdites, s'il en tentait l'exercice, il se heurterait à une résistance invincible.

II Le deuxième principe fondamental du protestantisme c'est l'autorité religieuse de l'Ecriture

---

(1) Jean 5, 39.

(2) II Thess. 5, 21.

Sainte. L'affirmation de ce second principe n'implique pas la négation du premier, comme ont tenté de le faire croire les théologiens catholiques.

En vertu du droit du libre examen, mon être moral qui vient de Dieu se mettra en contact avec la révélation qu'il lui adresse, et aussitôt il la reconnaîtra et s'y soumettra, car elle répond à tous ses besoins. A moins que ma volonté ne s'insurge contre celle de Dieu, auquel cas l'autorité romaine serait encore plus impuissante à la soumettre que Dieu, étant plus faible que lui.

Je sais l'objection qu'on élève ici. On dit : Si vous rejetez l'autorité de l'Eglise vous détruisez celle de l'Ecriture, puisque c'est l'Eglise qui l'établit et la garantit.

Pardon, Messieurs, l'Eglise nous a transmis l'Ecriture, elle peut en garantir l'authenticité, l'historicité et l'intégrité, mais elle ne pourra jamais en garantir la vérité, c'est-à-dire la divinité.

Toutes les preuves externes qu'elle a accumulées autour de l'Ecriture et revêtues de la sanction de son autorité sont et seront toujours impuissantes à en établir l'autorité souveraine. C'est l'Ecriture elle-même qui se charge de cette mission auprès de l'être moral qui vient directement en contact avec elle. Est-il besoin de me prouver l'existence du soleil pour m'y faire croire, quand j'ai été inondé de sa lumière éblouissante et réchauffé par ses rayons bienfaisants ? La tentative serait d'abord

ridicule. Si on insistait, elle deviendrait insolente, car elle nierait la fidélité de mes sens et la véracité de toutes mes facultés. De même la puissance salutaire et l'autorité absolue de Dieu se révèlent dans l'Evangile et s'emparent de l'être moral tout entier. Qu'ai-je encore besoin d'une autorité humaine ? Elle tombe et disparaît. En définitive le protestantisme ne reconnaît pas la vérité de l'enseignement de l'Evangile parce qu'il se soumet à son autorité, mais il se soumet à son autorité parce qu'il a reconnu la vérité de son enseignement. Définir ainsi l'autorité de l'Ecriture c'est écarter l'accusation que le protestantisme substitue l'autorité d'un livre à l'autorité de l'Eglise, la Bible au pape, ce qui a fait dire à un théologien catholique que la Bible est le pape des protestants. Il est indéniable que plusieurs théologiens et beaucoup de fidèles protestants ont prêté à l'accusation, mais le protestantisme a toujours considéré l'Ecriture comme une lumière éclairant la route qui conduit à Dieu, et comme une force qui soutient pendant le trajet, plutôt que comme une autorité indépendante. Et quand même l'Ecriture serait le moyen par lequel l'homme arrive à Dieu, elle ne s'interpose pas entre l'homme et Dieu, mais renvoie à lui ; tandis que l'autorité romaine retient les âmes captives à ses pieds.

III La justification par la foi.

De tous les principes du protestantisme le plus vital est bien celui de la la justification par la foi.

Ici les réformateurs, les théologiens et les fidèles protestants sont d'une unanimité singulière, à commencer par Luther qui dit : " De cet article on ne peut rien céder dussent s'écrouler le ciel et la terre." Ce ne sont ni les œuvres ni les pénitences qui justifient le pécheur devant Dieu, c'est la foi et la foi seule aux mérites de Jésus-Christ. Il est certain que ce principe fait la vie et la force du protestantisme. L'éliminer serait porter le coup de mort à la Réforme.

Pour le catholique la justification du pécheur s'accomplit surtout par les œuvres qui lui méritent effectivement la vie éternelle. (1) Or, comme la hiérarchie catholique est l'unique canal des grâces à l'égard du fidèle et l'unique juge de la suffisance ou de l'insuffisance des œuvres et des pénitences, elle le tient enchaîné et toujours tremblant à ses pieds. S'il désobéit au prêtre ou s'il se brouille avec lui, il compromet son salut, il s'expose à se voir fermer la porte du ciel au dernier moment. Si ses bonnes œuvres et ses pénitences ne l'emportent pas sur ses péchés, il est à jamais damné. Ayant perdu de vue le sacrifice expiatoire de Jésus-Christ et oublié que c'est la foi en ce sacrifice qui le justifiera devant Dieu, il se fait des alliances sur la terre et dans le ciel, des amis puissants qui interviennent auprès de Dieu pour lui. Il devient leur esclave.

---

(1) Concile de Trente, sess. VI, et Bellarmin, "De justificatione."

En retrouvant pour ainsi dire la justification par la foi seule, la Réforme a tiré l'homme de cet esclavage dégradant pour le mettre en possession directe et immédiate du pardon de Dieu et de la sanctification par le Saint-Esprit. Ce ne sont plus les œuvres et les pénitences des prêtres qu'il doit accomplir, c'est l'œuvre de Dieu. Quelle est-elle, cette œuvre ? Jésus nous répond : " C'est ici l'œuvre de Dieu, que vous croyiez en celui qu'il a envoyé " " Car celui qui écoute ma parole, et qui croit à celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle. (1) " Et croire pour le protestant, ce n'est pas seulement donner son adhésion intellectuelle à la vérité, c'est s'unir au Christ.

Ainsi proclamer la justification par la foi, c'était porter un coup mortel à la hiérarchie terrestre et céleste des intermédiaires obligés ; c'était passer par-dessus prêtres, évêques, papes, conciles, saints et saintes pour arriver tout droit à Dieu ; c'était rompre et disperser aux quatre vents des cieux les chaînes que les hommes avaient jetées sur les enfants de Dieu et leur rendre la liberté spirituelle que Jésus leur a acquise.

C'était en même temps rétablir l'unité de la vie religieuse que le catholicisme avait brisée en établissant une distinction artificielle entre les

---

(1) Jean 6, 29 et 5, 24.

péchés véniels, qui peuvent être effacés par des satisfactions personnelles, et les péchés mortels, qui méritent l'enfer, mais que l'absolution du prêtre efface. Le péché, étant la transgression de la loi, et procédant toujours de la même, source ne peut être effacé que par le même moyen : le sang de Jésus-Christ. C'était proposer un idéal unique de sainteté pour tous les hommes, que tous sont appelés à atteindre, que personne ne peut dépasser, et renverser tout l'édifice factice du monachisme qui tente de détruire les affections et les liens naturels établis par Dieu même, au lieu de travailler à les sanctifier. C'était substituer à l'*ex opere operato* du sacrement (1) la foi du fidèle qui seule le rend efficace. C'était, enfin, faire de l'Eglise la société des croyants unis directement au Christ par la foi, portant ainsi un coup décisif à l'autorité absolue de l'église catholique, à son chef visible et infaillible, à tout ce système qui courbe les âmes dans l'obéissance la plus dégradante à des volontés tyranniques.

Rome ne fut pas lente à comprendre toute l'étendue de la révolution spirituelle que la Réforme accomplissait, et à prendre des mesures pour l'écraser, mais en somme ses efforts ont été vains.

Tels sont les trois principes fondamentaux du protestantisme. On peut les ramener à un seul

---

(1) Concile de Trente, sess. VII, can. 6, etc.

sous cette formule : Le libre accès de l'âme auprès de Dieu par Jésus-Christ, et de Dieu auprès de l'âme pour son salut éternel. Proclamer le libre examen, l'autorité de la Parole de Dieu, et la justification par la foi en Jésus-Christ, c'est affirmer sous trois formes diverses la dépendance absolue de l'homme vis-à-vis de Dieu, et la souveraineté de Dieu sur l'homme pour son salut.

Et il me semble que ce principe se confond avec le principe essentiel du christianisme qui est la religion de la réconciliation de l'homme avec Dieu par l'entremise de Jésus-Christ.

Tels sont les principes que les réformateurs ont mis en lumière, que les réformés ont pratiqués et pour lesquels ils ont tant souffert, que les nations protestantes ont propagés et qui ont fait leur force et leur grandeur, que nos premiers missionnaires ont portés dans la province de Québec, que nous essayons de propager et qui nous valent de cruelles persécutions, mais dont le triomphe sauvera notre race en Amérique.

Souvenons-nous en, et travaillons sans relâche à les faire pénétrer dans l'âme de nos compatriotes et dans la vie religieuse et sociale de notre pays.

A. B. Cruchet, pasteur.

LES

FRANCAIS ET LES ANGLAIS

AU CANADA

Mesdames et Messieurs,— La question pratique que je me propose de discuter, en profitant de cette occasion mémorable, est conçue en ces termes : " Les nationalités anglaise et française au Canada ; ce qu'elles perdent en s'isolant, ce qu'elles gagneraient en se rapprochant." Vous le savez, c'est la question du jour, vitale, brûlante. Elle présente des problèmes qui ne se peuvent résoudre ni par actes de parlement, ni par résolutions de congrès. C'est la Providence, seul arbitre de la destinée des peuples, qui pourra en fournir la solution.

A nous la tâche, en attendant ce divin dénouement, de chercher le rôle que nous devons jouer entre les mains du Juge éternel, "devant qui les habitants de la terre sont comme des sauterelles."

A peine le Nouveau-Monde fut-il découvert que les grandes nations maritimes de l'Europe commencèrent à s'en disputer le partage. L'Espagnol et le Portugais, très avides de richesses métalliques,

et fascinés par des contrées fécondes où l'existence était facile, s'emparèrent presque exclusivement des Amériques Centrale et Méridionale. Le Français et l'Anglais se trouvèrent face à face sur le vaste théâtre de l'Amérique Septentrionale. C'est ici que, sur une échelle imposante, nous les voyons se mouvoir ; nous sommes témoins de leurs combats sanglants, et de leurs débats tumultueux. Il est évident que le dernier mot n'est pas encore dit.

Dans un discours de quelques minutes, il est impossible de rendre justice à un tel sujet, nous pouvons seulement en esquisser le tableau que l'histoire contemporaine et l'imagination doivent compléter.

Si la Grèce et l'ancienne Perse, quoique loin l'une de l'autre, se sont souvent combattues ; si Rome et Carthage, séparées par la Méditerranée, se sont vouées à la destruction, nous pouvions nous attendre à voir la France et l'Angleterre, séparées par un bras de mer, se livrer à des guerres sanglantes presque interminables. Rendues sur l'immense arène de ce continent, où se mêlèrent l'ambition effrénée des conquêtes, l'esprit vagabond du roman, l'avidité des richesses et le principe de prosélytisme vis-à-vis des aborigènes, ces querelles devinrent plus gigantesques que les guerres fabuleuses des géants avec les dieux de l'ancienne mythologie. Le christianisme rougit en voyant tant d'acerbité entre les nations portant ses insignes, et se couvre

la face en présence du sang souvent répandu en son auguste nom.

Si de son côté l'Anglais a montré son manque de pénétration et de charité en nous appelant *la race inférieure*, n'avons-nous pas de notre côté trahi la faiblesse de nos convictions et de nos principes en redoutant l'influence de sa langue ? Durant la fête des noces d'or de la Saint-Jean-Baptiste,en 1884, célébrée avec éclat à Montréal, les orateurs à tour de rôle, à peu d'exception près, ont crié : " *Notre langue, notre religion et nos lois.*" Dans une des séances du Congrès national, en présence d'un nombreux auditoire de l'élite canadienne-française, et au milieu de tonnerres d'applaudissements, le vénérable prélat Laflèche s'écriait : " Ne parlons pas anglais sans nécessité, et si nous le parlons, ne le parlons pas trop bien. Il n'y a rien que j'aime comme un Canadien parlant mal l'Anglais."

Il me semble que toute la chrétienté doit lui crier : Chut, chut, Monseigneur. Voulez-vous établir sur les rives du Saint-Laurent un schibboleth comme celui qui jadis, au passage du Jourdain, fit passer quarante mille hommes d'Ephraïm au fil de l'épée ? On veut nous faire croire dans ce discours que le Canadien qui apprend bien l'anglais, perd par cela son patriotisme, sa foi et ses allures nationales. C'est une illusion malfaisante. C'est trop manquer de foi dans le caractère du vrai Canadien. C'est méconnaître et mépriser l'esprit d'un

" Canadien errant." Certes, il n'est peut-être pas tout ce que la poésie le représente, mais il n'est pas moins que les autres peuples. Joseph en Egypte, devenu gouverneur de ce pays étranger, versé dans les sciences et les traditions de ce peuple antique, oublie-t-il pour cela son Dieu, sa foi, sa famille ? Daniel et ses frères hébreux, dans leur douloureuse captivité oublient-ils leur bien-aimée Sion ? Jamais! Dans toutes leurs dévotions on les voit ouvrir leurs fenêtres et se tourner la face vers Jérusalem, et on les entend s'écrier : " Si je t'oublie, Jérusalem, que ma droite s'oublie elle-même. Que ma langue soit attachée à mon palais, si je ne me souviens de toi, si je ne fais de Jérusalem le principal sujet de ma joie." L'histoire constate qu'après la captivité, l'idolatrie ne flétrit jamais leur culte.

La condition civile des Juifs durant le séjour du Sauveur parmi eux était, à plusieurs points de vue, semblable à la nôtre : ils étaient sous la domination d'un peuple étranger. Le grand Maître, quoique juif, les a-t-il incités aux antipathies de race ou à la révolte ? Au contraire. Paul, bon représentant de sa nationalité, fier de se dire citoyen romain, parlant si bien les langues étrangères qu'on le prit pour un Egyptien (Actes 21), converti de l'ancienne foi à la nouvelle, a-t-il pour tout cela faussé son caractère de juif ? Dispersés aujourd'hui parmi toutes les nations du monde, parlant bien leurs langues, s'ingérant dans toutes les branches

de leur vie commerciale et politique, les Juifs ne sont-ils pas pourtant encore fidèles aux traditions de leur race ?

Les Canadiens-français sont-ils moins hommes, ont-ils moins de caractère que les Juifs ? C'est cependant ce que l'évêque Laflèche et la hiérarchie du pays voudraient nous faire entendre. Non, Messieurs, mille fois non. Vous avez compté sans votre hôte, vous avez à compter encore une fois. Mais une fois pour toutes nous le disons, la foi qui a raison d'être, c'est-à-dire la foi évangélique, et le vrai patriotisme sont des principes tellement solides que tous les changements de climats et de langues ne peuvent jamais les détruire. Que l'échafaudage tombe et disparaisse, que l'édifice s'altère ou s'écroule, les bons fondements, bien assis, n'en sont pas même dérangés.

L'avis du prélat de Trois-Rivières ne nous convient pas non plus. Les Anglais qui sont nos concitoyens et qui forment les nationalités avoisinantes, sont d'habiles artisans, de bons agriculteurs, de fameux journalistes, de puissants législateurs, etc. ; donc pour leur tenir tête nous avons besoin de leur langue tout autant qu'ils ont besoin de la nôtre. Ces deux langues sont en quelque sorte le complément l'une de l'autre. N'est-il pas évident que les deux nations ont réciproquement besoin l'une de l'autre pour en produire une autre supérieure ? Tandis que le français dans la poésie et dans les

débats parlementaires, est, sans doute, supérieur à l'anglais, par contre, dans le commerce l'anglais l'emporte de beaucoup sur le français ? Serait-il prudent et avantageux — est-il même possible — de dérailler une bonne partie de notre commerce pour l'amour d'une langue ? Qu'on en juge.

En outre, Dieu nous a doués, nous les Canadiens-français, d'une aptitude tout à fait singulière vis-à-vis de cette langue anglaise. Tandis que l'Anglais apprend lentement le français et le parle d'une manière imparfaite, le Canadien-français apprend l'anglais avec une rapidité prodigieuse et le parle avec une élégance surprenante. L'avis de l'évêque Laflèche est donc contre nature. Les Ignorantins que l'on voit se promener dans nos rues ont des manches à leurs habits dont ils ne se servent nullement. C'est une bévue en matière de toilette tout à fait impardonnable. A plus forte raison, que l'on ne nous demande pas de laisser inusitées nos merveilleuses facultés pour apprendre l'anglais. Nous ne voulons pas de manches vides ni de facultés incultes. Ces facultés sont des instruments que la Providence nous a donnés, et nous devons en tout et partout nous en servir.

D'ailleurs ce conseil a de très mauvais effets sur notre population. C'est un principe de fermentation nuisible et de récriminations qui ne sont que mal en tout temps. Il engendre des personnalités blessantes qui rappellent des temps qui devraient

être oubliés. A de tels conseils nous attribuons la plupart des atrocités des Anglais et des Français durant les agitations de 1837 et 38, les lamentables manifestations d'antipathies de races durant les deux insurrections du Nord-Ouest, et les excitations indues qui les ont suivies.

Ces orateurs de la Saint-Jean-Baptiste ont commis une autre grande faute, en confondant le catholicisme romain et la langue française, comme s'ils étaient synonymes. Nous répondons à ce sarcasme, que la langue française est trop belle, trop sublime, pour qu'on la rende synonyme d'un seul parti religieux, d'une seule secte. Si dans tout le monde se trouve une langue qui soit synonyme du romanisme, ce n'est pas le français, mais le latin. Et le latin, Messieurs, c'est une belle langue, mais c'est une langue morte !

L'esprit étroit manifesté dans le discours de notre vénérable prélat n'est nullement d'accord avec le principe de l'Evangile. Le Rédempteur dit à ses disciples : "Toute puissance m'est donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, et instruisez toutes les nations." Dans ce système divin ne se trouve aucun passe-droit. L'œuvre commencée à Jérusalem doit se répandre "jusqu'aux extrémités de la terre." Mais pour instruire comme il faut les nations il est indispensable de bien connaître et de bien parler leur langue. Le vrai modèle de ce travail évangélique se trouve à la Pentecôte lorsque

le Saint-Esprit descendit sous forme de langues de feu sur l'Eglise naissante. Poussés par cette impulsion divine, les disciples parlaient les langues de la grande et mixte assemblée si bien, que l'on s'écriait : " Ces gens-là qui parlent ne sont-ils pas tous Galiléens ? Comment donc les entendons-nous parler chacun la propre langue du pays où nous sommes nés ? " C'est Babel, Messieurs, c'est-à-dire Babylone, qui bégaye et confond ou interdit les langues. Le pure Evangile au contraire ne craint pas de parler le mieux possible la propre langue de tous les peuples, dans tous les pays. Il n'y a point de bredouillement dans " les langues de feu." Ce sont les langues mortes ou près de mourir qui bredouillent.

Voici donc la leçon que nous venons d'apprendre, c'est que *la guerre que l'on fait à la langue anglaise est contre nature, contre la Providence, et contre le principe libéral de l'Evangile.*

Autres leçons à apprendre : Tous les premiers grands mouvements des colons dans l'Amérique du Nord furent en faveur des Français. Les données les plus authentiques de l'histoire nous montrent que le caractère des colons français de cette époque reculée l'emportait sur celui des colons anglais. Il faut néanmoins faire exception des Puritains du *Mayflower*. Le mobile des Français était généralement plus élevé, plus spirituel que celui des Anglais. C'est Champlain qui disait que la conversion

d'une seule âme à Dieu est préférable à la conquête d'un empire. Malgré ses préjugés et ses décisions contre les Huguenots, nous pouvons dire de lui que son esprit large et évangélique, sa vie singulièrement pure et sa mort paisible et même triomphante furent comme une atmosphère morale et vivifiante autour de tous les colons de sa race.

M. Rameau, dans son beau volume, *Une colonie féodale en Amérique*, dit : " En réalité les Français de la Nouvelle-France, quels que soient les préjugés à cet égard, l'emportaient sur leurs adversaires par leurs aptitudes physiques, par leur intelligence, par leur énergie et par leur habileté ; voilà pourquoi la progression des Anglo-Américains se trouvait relativement inférieure à celle des Franco-Canadiens, et pourquoi ceux-ci, malgré leur faiblesse apparente, eurent constamment le dessus dans les guerres qu'ils soutinrent contre ceux-là."

L'élan des Français était vraiment prodigieux, ce qui leur fit gagner de nombreuses marches sur les Anglais. De bonne heure nous trouvons leurs jalons depuis le golfe Saint-Laurent jusqu'aux montagnes Rocheuses, le long des côtes du lac Champlain et sur toute l'étendue du Mississipi. Les murailles de leurs anciennes fortifications, sur toutes ces routes, font, de nos jours, l'étonnement des voyageurs. Ces lacs, ou plutôt ces mers intérieures, ces fleuves majestueux, ces vastes plaines et ces hautes montagnes,sur le parcours de nos ancêtres pionniers,

sont leurs monuments impérissables. Ils porteront, tant que l'histoire durera, les beaux noms ou inscriptions que la langue française leur a donnés.

Ces premières excursions des Français à travers les forêts leur firent connaître les nombreuses peuplades qui y habitaient, et par leur urbanité adroite, l'amitié des tribus sauvages, à peu d'exceptions près, fut gagnée, une amitié qui, jusqu'à aujourd'hui, nous a rarement fait défaut. C'était un grand avantage, sans doute, pour notre race.

Celui qui étudie avec soin l'histoire du continent durant ces premières années de colonisation ne peut faire autrement que de songer que le Français devait devenir le maître de l'Amérique septentrionale. Le P. Vimont, en célébrant sa première messe à Montréal, en présence de MM. Montmagny, Maisonneuve, Puyseaux, Madame de la Peltrie, Mesdemoiselles Barré et Mance et d'autres grands personnages, s'écriait : " Vous êtes un grain de moutarde qui doit surgir et croître, jusqu'à ce que cette terre soit couverte de ses branches. Dieu vous sourit, et vos enfants rempliront le pays." C'était la prophétie de tout le monde. La France n'était-elle pas près de l'apogée de sa gloire ? Marquons bien l'année : 1642. Mais quarante-trois ans plus tard Louis XIV lança sa fameuse Révocation, et le doigt mystérieux de la Providence toucha les ressorts qui font paraître ses desseins. Nous voyons encore une fois l'écriteau : *Mene, Mene, Thekel,*

Upharsin. Cette horrible Révocation porta des coups funestes à la partie la plus intelligente et la plus morale de la population française ; elle secoua les piliers de la moralité publique, seule garantie de force nationale ; et elle déposa dans le sein de la mère-patrie la semence qui produisit la sanglante révolution ! Cette démoralisation et la déchéance qui s'ensuivit influèrent sur toutes nos colonies américaines. Quand le cœur fait défaut tous les membres du corps frémissent. L'esprit d'évangélisation dans le pays, comme l'attestent les *Relations des Jésuites*, commence dès lors à s'amoindrir, et fait place à l'esprit féroce que la Révocation avait évoqué en France. Au lieu de défricher les terres et de fonder des établissements permanents, on se livre, même sous la direction de Frontenac et de ses successeurs, à des excursions de pillage et de destruction,ou bien on se fit coureur de bois.

La revanche était généralement soudaine et terrible. " Il est de mon devoir envers Dieu et les hommes, écrivait l'honnête Peter Schuyler d'Albany, N. Y., au marquis de Vaudreuil, lors du massacre de Rouville dans la Nouvelle-Angleterre, en 1708, d'empêcher autant que possible ces cruautés barbares et païennes. Mon cœur déborde d'indignation quand je vois entre princes chrétiens une guerre qui dégénère en boucheries sauvages et sans bornes."

L'ancienne simplicité de mœurs et d'économies

dans les grands centres comme Montréal commence à disparaître et on y voit les fastes et les dépenses du palais de Fontainebleau. " Les Anglais, dit le P. Charlevoix à cette époque, savent mieux accumuler les richesses, les Français savent mieux les dépenser." C'est la période qu'on a nommée " l'agonie du Canada " : on y trouve les ruses et les atrocités des Cinq Nations, le massacre de Lachine, les ravages de la variole et de la famine.

La mésintelligence se glisse entre les autorités ; la chicane s'ensuit. La Jonquière et son intendant Bigot, dont le nom et la nature sont synonymes, par leur avarice et leur extravagance, excitent des disputes entre tous nos colons, même jusque dans la Louisiane.

La France, ingrate et cruelle chez elle envers ses meilleurs enfants, les Huguenots, devient négligente de ses enfants à l'étranger. Tous les auteurs sont d'accord à ce sujet. M. Sulte, qui, comme tout bon Canadien-français, aime la mère patrie d'un amour vivace, se trouve néanmoins obligé de dire : " La France n'a fait son devoir que le moins possible dans cette lutte mémorable. Son gouvernement corrompu s'est montré ici ce qu'il était ailleurs." Nous ajoutons : Son ancienne sève était desséchée. " Icabod " était inscrit sur ses drapeaux, et sa gloire s'éclipsait.

C'est au milieu de ces circonstances déplorables pour la race française que commença la " lutte

mémorable," la guerre dite de Sept ans. Le rôle honorable qu'y ont joué les Canadiens-français, l'histoire le constate. Nous applaudissons à ces sentiments de l'historien : " Le grand respect que les généraux anglais nous témoignèrent, à plus d'une reprise, après la conquête, avait sa source dans notre valeur. Tout Canadien-français a droit d'être fier de ces temps glorieux, et on ne sait qui applaudir, des triomphateurs ou de ceux qui leur ont si chèrement vendu la victoire."

Malgré notre héroïsme classique, sur les plaines d'Abraham, *la Providence fit passer le continent entre les mains des Anglais, c'est-à-dire au protestantisme.* Heureux paradoxe ! contrairement à toute attente, l'Angletere commença par nous traiter mieux que la France n'avait fait en aucun temps ; et c'est cette Angleterre protestante qui nous abrita un jour contre l'ouragan destructeur de la Révolution de 1789, bien nommé " le règne de la Terreur." Même l'évêque Laflèche, dans le discours déjà cité, dit : " Les Canadiens sont un peuple greffé sur une plante étrangère, et c'est à cela qu'ils doivent en partie leur conservation nationale. Ils ont échappé aux horreurs de la révolution française." Lui donc aussi est obligé de se rencontrer avec nous là où les conflits de ces deux nations s'interprètent en faveur du protestantisme.

Ce n'est pas le seul endroit dans l'histoire où nous voyons que tandis que

" L'homme propose, Dieu dispose."

Il est évident qu'après la conquête le grand but de l'Angleterre était, soit par l'immigration d'Anglais ou par la répression de la langue française, d'angliciser le pays. C'était tout naturel. C'était selon l'histoire, et nous nous y attendions. C'est ce que nous aurions fait nous-mêmes sous de pareilles auspices. Toutefois c'était une autre conquête à faire. Dans ce combat de langues la Nouvelle-France est presque reconquise. Aujourd'hui la population anglaise se trouve où l'on voulait mettre la population française : elle disparaît graduellement de nos campagnes, et de presque toutes nos villes.

Les prêtres du pays ont fait de merveilleux efforts pour conserver la langue de la mère-patrie. Pour cela nous leur sommes grandement redevables. Merci, messieurs du clergé et vous tous qui avez secondé leurs heureux et grands travaux : braves gardiens d'un riche dépôt, mille fois merci. Mais, Messieurs, vous avez fait tout cela pour garder les Canadiens-français dans le giron du romanisme. Vos antipathies sont beaucoup moins celles de race que celles de croyance. Mais comme la Providence a su déjouer l'Anglais parmi nous à l'égard de sa langue, elle vous a aussi déjoués à l'égard de votre *credo*. A juste raison le roi-psalmiste s'écrie : " L'Eternel dissipe le conseil des nations, et met à néant les desseins des peuples." Car au

moment de votre apparent triomphe, voici la Réforme franco-canadienne qui fraye son grand chemin ! Quoique nous n'existions que depuis un demi siècle, déjà les représentants de nos trente mille adhérents s'assemblent pour considérer les leçons du bi-centenaire de la Révocation ds l'Edit de Nantes, acte tellement inhumain qu'il serait impossible aujourd'hui de le répéter dans aucune partie du monde. D'ici nous voyons de tous côtés, parmi nos braves campagnards et nos polis citadins, se déployer le protestantisme. C'est le jour de la conquête du vrai, du pur christianisme. C'est une autre, une plus belle Renaissance. C'est l'avant-coureur de temps heureux, de concorde, d'entente cordiale. Nous sommes, entre tous les partis belliqueux, les heureux procurateurs de la paix. C'est par notre moyen, sans doute, que le grand problème à l'étude doit se résoudre. Profonde et largement répandue dans notre population se trouve la conviction que, comme l'Eglise naissante de Jésus-Christ fit des Juifs et des gentils un seul peuple, en abattant le mur de séparation, ainsi le protestantisme franco-canadien doit réconcilier en une nationalité homogène et puissante les races maintenant antipatiques que la Providence a plantées sur les rives du majestueux Saint-Laurent. Comme la statue de Bartholdi au port de New-York, notre seule arme est un flambeau bienfaisant—l'Evangile, — jamais la torche destructive. Inimitié contre

personne, amitié pour tous, voilà la loi de nos cœurs et de nos actions. Nous recevons de bonne foi le bel aphorisme du célèbre publiciste Montesquieu : " Les inimitiés sont dangereuses chez un peuple libre." C'est pourquoi nous voulons faire revenir les plus beaux jours de notre histoire et les rendres permanents. Nous les trouvons ces jours heureux, cette belle époque, ce *red letter day*, en date de 1855, cent ans moins quatre après la conquête, lors de l'arrivée à Québec de la *Capricieuse*, commandant Belvèze, envoyé de Napoléon III.

L'historien des Canadiens-français rend de cette date la chronique suivante : " Les Anglais venaient de faire alliance avec l'empereur des Français ; ils arboraient partout le drapeau tricolore ; c'est d'eux que nous l'avons reçu et, si nous le gardons dans nos cérémonies, c'est parce qu'il représente la France actuelle — qui pour nous est toujours la France. Octave Crémazie, poète vigoureux, salua les trois couleurs par des strophes enflammées que chacun de nous se rappelle. La compagnie du Richelieu, fondée en 1845, par M. Sincennes, plaça le drapeau de la France sur ses bâtiments, et tous les villages l'imitèrent. Le premier consulat français du Canada date de cette époque. Le monument des Braves, inauguré à Sainte-Foye, eut pour parrains les officiers de la *Capricieuse*. On dînait chez le gouverneur-général au chant de nos airs nationaux. M. Cartier entonnait *Vive la Canadienne*,

entre la poire et le fromage, tout comme au temps de Louis XV, et se faisait applaudir par les marins français unis aux militaires anglais. Le *Drapeau de Carillon* se mêlait aux accords du *God save the Queen*. Un esprit nouveau flottait dans l'air. Cette alliance des deux couronnes nous valut un regain de souvenirs historiques. Pour la première fois, nos concitoyens anglais encouragérent l'affection des Canadiens envers la France."

Quel esprit chrétien ne tressaille pas de joie en présence d'un tel tableau de concorde ! C'est sous ce ciel serein que nous voulons marcher. C'est pour la restauration d'un tel bonheur que le jeune protestantisme franco-canadien travaille. Malgré les brouillards d'anglophobie et de francophobie qui de temps à autre obscurcissent le ciel par-ci par-là, nous ne manquons pas d'espérance ni de courage. La lumière se lève sur tous les horizons. Nos idées s'élargissent. Les sentiments de tolérance religieuse chez les plus purs et les plus sincères se développent tous les jours. Par degrés les antipathies de races s'effaceront. Les fanatiques qui cherchent à les perpétuer deviendront de plus en plus rares. Dans un sens presque absolu il n'y a plus de nations étrangères. Les extrémités de la terre, par nos convois rapides, par le télégraphe et par le téléphone, se rencontrent. Les différents peuples tendent à mieux se rendre justice et à s'estimer réciproquement, à mesure que les progrès de la

civilisation les rapprochent et font disparaître les barrières qui les séparent.

Ici au Canada, pays de races hétérogènes, de nationalités anciennement rivales, de gens de toutes nuances en politique et en religion, on se touche, on se coudoie, on respire le même air ; et plus nos relations deviendront fréquentes et intimes, plus nous apprendrons à nous apprécier mutuellement. Malheur à celui qui oserait faire entendre une note discordante ! Nous ne voulons pas de conflits. " La jalousie d'Ephraïm sera ôtée, et les oppresseurs de Juda seront retranchés ; Ephraïm ne sera plus jaloux de Juda, et Juda n'opprimera plus Ephraïm." Les Anglais ne sauraient jamais espérer ni nous détruire, ni nous chasser. De notre côté, nous n'avons nullement à redouter l'absorption, ni intérêt à pratiquer l'exclusivisme. Au besoin nous pouvons être silencieux au milieu des clameurs des temps, rendant la patience royale, avec un esprit trop large pour murmurer, et un cœur trop grand pour gémir, en attendant que tous les hommes viennent à la connaissance de la vraie charité. Dans tous les cas ne tentons jamais de retenir à nos semblables leurs droits. *Fair play.* " Toutes les choses que vous voulez que les hommes vous fassent, faites-les leur aussi de même ; car c'est la loi et les prophètes." Que pouvons-nous faire de mieux pour le grand futur que d'être justes dans le présent, et de confier notre destinée à l'Arbitre divin ?

Maintenant, au milieu de ce concours ou congrès. premier jalon imposant de notre jeune et vigoureux protestantisme franco-canadien, nous arborons notre drapeau, le plus beau de tous les drapeaux, le drapeau pour tous les peuples et tous les âges : c'est le drapeau de l'Evangile pur et primitif. Sur les amples plis de ce drapeau nous laissons flotter notre devise : "Liberté, Egalité, Fraternité." La voix du ciel nous crie : "In hoc signo vinces."

LOUIS N. BEAUDRY, pasteur.

R

co
Sa
il

av
ai
d'
re
pr
ve
ca
pa
na
su

lis
se
jo
en

L'OPINION DE PAUL BERT

— SUR LA —

RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES.

Il y a deux cents ans, à pareil jour, Louis XIV commettait le plus grand crime dont, depuis la Saint-Barthélemy, l'histoire ait gardé le souvenir : il révoquait l'Edit de Nantes.

Un siècle avant lui, la liberté de conscience avait été établie en France ; notre pays avait pris ainsi le premier rang moral entre toutes les nations ; d'autres nous avaient imités ; l'esprit de tolérance religieuse s'étendait sur l'Europe. Et voici que le prétendu Grand-Roi, au milieu du merveilleux développement des lettres et des arts, parmi les délicatesses exquises d'une civilisation rafinée, en pleine paix intérieure, remontant le cours des âges, ramenait la barbarie morale, appesantissait sur des sujets fidèles la plus atroce des tyrannies.

Les temples doivent être " incessamment démolis," l'exercice de la R.P.R.(1)est absolument interdit, ses ministres doivent sortir du royaume sous quinze jours, les écoles protestantes seront fermées, " les enfants qui naîtront de ceux de ladite R. P. R. se-

(1) Religion prétendue réformée.

ront dorénavant baptisés par les curés des paroisses... et élevés en la religion catholique, apostolique et romaine " ; défense est faite de sortir du royaume, " car tel est notre bon plaisir."

Le tout à peine des galères ; sans temps fixé, car jamais, dit Michelet, on ne sortit des galères de Louis le Grand. Et quel enfer ! Les martyrs protestants y étaient traités plus férocement que les pires criminels. Lisez les mémoires de l'aumônier Bion, seul homme de cœur parmi tant de lazaristes vraies bêtes fauves. Et ils supportaient les supplices avec une incomparable résignation.— " Leur sang prêchait," s'écrie Bion.

***

M. Frank Puaux, le fils du célèbre pasteur, vient de compléter la série de ses beaux travaux sur cette époque héroïque et honteuse à la fois par un mémoire où il recherche sur qui pèse la responsabilité de la révocation.

Sans doute, les hommes qui commandèrent et exécutèrent doivent en porter leur part. Lourde est celle de Louis XIV, malgré ses repentirs ou plutôt ses terreurs au lit de mort : lourde celle de Bossuet exaltant, après tant de crimes, le nouveau Constantin, " exterminateur des hérétiques " ; celle de Mme de Maintenon qui soufflait le feu ; celle de Louvois, organisateur des massacres, celle de ce Le Tellier, tant loué par Bossuet, et dont Grammont

disait : " C'est une fouine qui vient d'égorger des poulets et se lèche le museau teint de leur sang " ; celle de Baville, dont le nom suffit.

Mais pour M. Puaux, la vraie responsabilité n'est pas là. Louis XIV n'est qu'un comparse, comme le dernier des dragons ; il ne fait qu'exécuter des ordres. Les ordres de qui ? de la vraie coupable, de l'Eglise catholique.

***

Il est bon d'insister sur ces faits ; ils comportent un enseignement présent. Car aujourd'hui, comme en 1685, l'Eglise approuve le crime qu'elle a commandé ; car aujourd'hui, comme en 1685, elle se dit persécutée.

Oui ! monstrueuse ironie ! Avant et même après la révocation, les protestants dispersés, humiliés, à qui leurs enfants sont enlevés et l'état civil refusé, persécutent l'Eglise. " C'est une mère affligée, meurtrie de plaies profondes qui lui sont faites tous les jours par la violence de ceux de la R.P.R." (1656).

" Faites cesser l'opprobre de l'épouse de Jésus-Christ, dit au roi l'assemblée du clergé ; apaisez la violence de sa douleur " (1705). Oui, l'Eglise est persécutée même après les édits de 1661 à 1685, après les tueries du Vivarais, du Languedoc, même après la révocation, les dragonnades, les hôpitaux, les galères, l'exode ; elle le sera même après le massacre rafiné des Vaudois. " Semblable à une épouse

désolée, l'Eglise ne fait que gémir, et le chant de la tourterelle délaissée est dans sa bouche."

Ecoutez le chant de la tourterelle : En 1682, l'assemblée du clergé avertit pastoralement ceux de la R. P. R. "Si vous ne vous convertissez pas, vous devez vous attendre à des malheurs incomparablement plus épouvantables et plus funestes que tous ceux que vous a attirés jusqu'à présent votre schisme." Et, pendant les dragonnades, Innocent XI bénit Louis XIV pour " son zèle vraiment digne d'un roi très chrétien " ; l'Eglise, dit-il, ne cessera jamais de louer votre nom, et vous devez attendre de la bonté divine la récompense d'une si belle résolution." Mais le roi, au lit de mort, eut moins de confiance ; il déclara " qu'il avait fait ce que l'Eglise avait voulu, qu'il l'en chargeait devant Dieu."

Elle ne peut du reste reculer devant cette responsabilité, non plus que devant celle de tous les crimes semblables qu'elles a suscités : car le *Syllabus* de 1864 déclare que les princes ont le pouvoir d'employer la force pour exterminer les hérésies. " Il n'y a, voyez-vous, d'autre moyen que la violence," disait pieusement Mme de Maintenon.

***

Les effets immédiats de la Révocation furent monstrueux. La plume se refuse à retracer tant d'infamies ; mais il faut lire les récits du temps, si

naïfs, si sincères, l'immense nomenclature dressée par Elie Benoît, et surtout les *Plaintes des protestants*, de Claude, dont M. F. Puaux vient de publier une nouvelle édition. Ce Claude, à qui Bossuet écrivait " qu'il le tenait en une estime particulière."

Il faut, avait dit Louvois, que ceux de la R. P. R. " subissent les dernières rigueurs "; cela comprenait tout : vols, incendies, assassinats, tortures, viols, et tout fut exécuté.

Les conséquences prochaines furent telles que " quatre guerres civiles n'auraient pas produit tant de mal " (Claude). Plus de cinq cents mille personnes (F. Puaux), " les meilleurs Français de France," dit Michelet, s'enfuirent en Hollande, en Suisse, en Allemagne. Vauban s'indigna, énumérant les pertes irréparables que la sanguinaire folie de l'Eglise imposait à la France. Le journal l'*Eglise libre* vient de paraphraser en beaux vers cette apostrophe de " l'insensé pour l'amour du bien public," comme Mme de Maintenon appelait le grand patriote :

.....Pour garder leur foi, leur espérance,
Neuf mille matelots, les meilleurs de France.
Douze mille soldats partent à l'étranger
Leurs bras vaillants, leurs cœurs que rien n'a pu
Loin du pays aveugle et sourd qui le renie changer,
Papin en Allemagne exerce son génie ;
Pierre Bayle, Ancillon, Claude, Schomberg, Jurieu,
Fidèles à leur loi, fidèles à leur Dieu,

Apportent les trésors de leur vaste pensée
Aux pires ennemis de la France insensée ;
Les millions de Tours, de Rouen, de Lyon,
D'Elbœuf, de Caen, d'Angers, émigrent, et Lion
Hollandais, Léopard de la Grande Bretagne,
Aigle prussien,— hélas ! l'aigle de l'Allemagne ! —
De leur ongle d'acier, de leur serre d'airain
Saisissent ces trésors...

Et le poète ajoute, faisant un douloureux retour sur des épisodes trop connus de la guerre de 1870 :

Tout un troupeau lorrain,
Fidèle à ses pasteurs, quitte Metz, et sans doute,
Quand leurs enfants plus tard en reprendront la route
Ils chanteront le *Wacht am Rhein*, ils partiront
Un fusil allemand sur l'épaule, ils n'auront
Plus aucun sentiment français au fond de l'âme
Et pourront, sans pleurer, voir s'élever la flamme
Au-dessus de Strasbourg incendié par eux !

Les conséquences militaires, économiques, politiques de ces prescriptions ont été exposées par tous les historiens. Mais il en est une, d'ordre intellectuel et moral, sur laquelle on n'a pas à mon sens suffisamment insisté.

La persécution qui jusqu'à la révolution même — cette révolution que quelques-uns renient — fit des protestants qui restèrent fidèles à une foi dont toutes les manifestations étaient interdites de véritables proscrits à l'intérieur, a créé un antagonisme légal et permanent entre des citoyens divisés seule-

ment par la religion ; elle a tué, depuis 1685, l'influence pacifique que le rayonnement de la Réforme devait exercer sur l'éducation publique en ce pays. Si l'Edit de Nantes, violé dès le milieu du dix-septième siècle, eût été exécuté loyalement, nul doute que l'exercice de la liberté de pensée dans le domaine religieux n'eût eu un retentissement dans le domaine politique et n'eût modifié la façon de penser des catholiques eux-mêmes. Le développement de l'indépendance individuelle, joint à l'esprit de particularisme national qui dominait alors l'Eglise de France, aurait probablement amené dans le sentiment religieux de la masse de la nation un état mixte à multiples aspects, affectant plus ou moins la forme de schismes par rapport à l'Eglise purement romaine.

De là une éducation personnelle beaucoup plus libre et plus variée, qui eût donné à la France un état mental plus comparable à celui des nations entièrement protestantes. De là, en un mot, une précieuse préparation à la liberté par la tolérance et la discussion.

Au contraire, la Révocation de l'Edit de Nantes nous a livrés exclusivement et complètement à l'Eglise catholique. C'est elle qui a régné en souveraine non seulement sur les institutions et les mœurs, mais sur ce qui les prépare, l'éducation publique. D'où l'obéissance passive, n'ayant comme compensation que la révolte ; de là l'absolutisme

infaillible, n'ayant comme contrepoids que le scepticisme ou la négation ; de là l'intolérance avec les excommunications sincères, les pires de toutes !

Ce que ces maladies mentales font souffrir à la France, les dangers qu'elles font courir à la liberté frappent tous les observateurs à esprit indépendant. D'autant plus que, par une logique que n'avait pas prévu Bossuet, la doctrine de l'absolutisme a dû aller jusqu'au bout et que la bâtarde conception du gallicanisme a dû disparaître devant le romanisme triomphant.

Croire ou ne pas croire, être sauvé ou damné, point d'intermédiaire désormais : nulle place pour le peut-être et la discussion ; comme juge infaillible, le prêtre éclairé d'en haut. Ce n'est pas en vain que pendant deux siècles de plus les générations ont été imprégnées de cet esprit tranchant et crédule à la fois. Nos écoles politiques ont pris l'allure de sectes où l'infaillibilité a seulement changé de base, où chacun s'est fait pape, et hors desquelles il n'est point de salut, de raison, d'honnêteté.

Voilà, à mon sens, le plus grand mal que la Révocation ait fait à la France. Elle l'a rendue autoritaire et révolutionnaire à la fois, on faisant de nous tous, de ceux mêmes qui, par l'ardeur de leur hostilité contre l'Eglise, semblent avoir le plus échappé à son influence, des catholiques sans le savoir.

C

n

d

S

d
l
r
r
c
b
t
e
e
l
p
t

EXTRAITS

— DE LA —

COLLECTION DE MANUSCRITS, ETC.,

DE LA NOUVELLE-FRANCE,

RÉCEMMENT IMPRIMÉS AUX FRAIS DE LA PROVINCE.

1627. A. D. Compagnie des Cent Associés, Art. 4. " Ne pouvant y faire passer (au Canada) que des François catholiques." Tome I, p. 74.

1643. A. D. Lettre de Religieux Capucins de Saint-François. C. M. Tome I, p. 117.

"...Nous sommes ruynés si notre bon Roy ne donne des forces à M. d'Aulnay, afin de poursuivre les généreux desseins qu'il a de chasser ces malheureux hérétiques estrangers, ennemis de la vraye religion, qui n'ont faict que trop cognoistre à toutes occasions... qu'ils n'ont d'aultres desseins que de bannir les François, ensemble avec la religion catholique, apostolique et romaine... se servant à cet effet du dit Sieur de la Tour, très mauvais François, et beaucoup pire qu'eux, par la vie scandaleuse et hérétique qu'il mène, lui et ses gens, allant au presche, lorsqu'il était à la Grande Baie, et permettant dans son propre navire que les hérétiques

fissent hautement prières publiques en la présence d'un religieux Recollet..."

1665. Coll. M. Tome I, p. 173. Pouvoir de gouverneur par le Sieur de Courcelles.

"...Etablir l'exercice de la religion catholique, apostolique et romaine, à l'exclusion de toute aultre."

1670. Coll. M. Tome I, p. 204. Mémoire de l'évêque de Québec sur les Protestants.

L'évêque représente " que les commerçants de France envoient des commis protestants, que depuis long-temps le clergé en a fait connaître les inconvénients, et par rapport à la religion, et par rapport à l'Etat."

A l'égard de la religion l'évêque de Québec assure "...qu'ils tiennent plusieurs discours séduisants, qu'ils prêtent des livres, et que quelquefois même, ils se sont assemblés entre eux, qu'enfin il a connaissance que plusieurs personnes en parlent honorablement, et ne se peuvent persuader qu'ils soient dans l'erreur.

" En examinant la chose du côté de l'Etat, il paraît qu'elle n'est pas moins importante. Tout le monde sait que les Protestants en général, ne sont pas si attachés à Sa Majesté que les catholiques."

1681. Coll. M. Tome I, p. 279.

" Monsieur du Douyt, grand vicaire de l'évêque de Québec, a appris qu'on se prépare à faire un établissement en Acadie pour une pêche sédentaire,

que le Sieur Berger et que ceux qui passent avec lui, sont tous huguenots, et même un ministre ! — ce qui sera très préjudiciable à la Religion, à l'Etat, et contre les intérêts du Roy, qui a ordonné par l'édit d'établissement du Canada, qu'il ne serait peuplé que de catholiques."

1682. Coll. M. Tome I, p. 291. M. l'évêque de Québec. "Il est important de ne pas donner atteinte à l'édit qui défend aux Huguenots de s'établir au Canada, et surtout de ne point les souffrir en Acadie."

1683. Coll. M. Tome I, p. 311. Lettre du Roy. "J'ai écrit à M. l'évêque de Québec, que je maintiendrai toujours les défenses que j'ai faites aux Huguenots de passer à l'Acadie et en Canada, et pour ceux qui y viendront pour leur commerce, ils peuvent y être tolérés, sans permettre qu'ils y fassent aulcun exercice de religion."

1683. Coll. M. Tome I, p. 313. "Important de ne pas permettre que des Huguenots français viennent former un établissement si proche des Anglais de la Nouvelle-Angleterre." Rapport de M. de la Barre au ministre.

1686. Coll. M. Tome I, p. 362. Mémoire du Roy à M. de Denonville.

Les Dragonnades au Canada.

Versailles, le 31 may 1686.

"Quoy que Sa Majesté soyt persuadée qu'il est

à présent informé de l'heureux succès de son zèle pour la conversion de ses sujets de la religion protestante réformée, elle est bien ayse de luy faire sçavoir qu'ayant reçu des advis de toutes les provinces de son royaume, dans les mois d'aoust et de septembre derniers, du grand nombre de conversions qui s'y faisaient, des villes toutes entières dont presque tous les marchands faisant profession de la dite religion, l'ayant abjurée, cela obligea Sa Majesté à faire publier un édict au mois d'octobre dernier pour révoquer celui de Nantes.

" Depuis ce temps, Dieu bénissant les pieux desseins de Sa Majesté, tous ses sujets qui restoient encore dans l'hérésie, en ont faict abjuration ; de sorte que Sa Majesté a à présent la satisfaction, non seulement de ne voir plus aulcun exercice de cette religion dans ses Estats, mais mesme de voir tous ses sujets faire profession de la religion catholique.

" Elle est persuadée que cet exemple déterminera les hérétiques qui peuvent estre en Canada, à faire la même chose, et elle espère que le dit Sieur de Denonville y travaillera avec succès, cependant sy dans ce nombre, il s'en rencontrait quelques-uns d'opiniâtres qui refusassent de s'instruire, il peut se servir des soldats pour mettre garnison chez eux, ou les faire mettre en prison, en joignant à cette rigueur le soing nécessaire pour les instruire, en quoy il doit agir de concert avec l'évêque..."

Ce bon Roy !

1686. Coll. M. Tome I, p. 381. " Le chirurgien du fort, renvoyé estant huguenot." Mém. du Sieur Parot.

" 1689. Coll. M. Tome I, p. 454. Lettre du ministre au comte Parat. " Les enfants protestants doivent être enlevés et mis en réclusion dans le couvent des religieuses de Québec."

Ces extraits sont suffisants, nous le croyons, pour montrer quel est le type de catholicisme que l'*Etendard* et autre journaux du même genre voudraient voir rétabli dans la province de Québec. Qu'ils se réveillent, car ce n'est qu'un rêve. L'Evangile prend le dessus aujourd'hui, et plus il monte plus aussi Rome baisse. Que Dieu en soit loué !

TABLE DES MATIÈRES

Carn. tr. Can.

La Révocation de l'Edit de Nantes..... 1

Calvin, Théodore de Bèze, Coligny..... 35

Les conséquences de la Révocation de l'Edit de Nantes en France et l'influence des Huguenots à l'étranger ~~68~~ 57.

Les Huguenots au Canada..... 73

Comment l'Eglise romaine justifie son intolérance... 99

Les principes du protestantisme..... 111

Les Anglais et les Français au Canada..... 123

L'opinion de Paul Bert sur la Révocation de l'Edit de Nantes..... 143

Extraits de la collection de manuscrits publiés aux frais de la Province..... 153

BR 845
R3